

# Jorat-Mézières



COMMUNE  
INFOS



*Le nouveau collège  
Gustave Roud à Carrouge,  
qui ouvrira ses portes  
à la rentrée d'août 2022*





Chères habitantes, chers habitants, Vous avez en main la sixième édition du journal communal, outil de communication et d'information de votre Commune. Nous vous en souhaitons une belle découverte et une bonne lecture.

Cet édito 2022 est le dernier pour le soussigné. Comme cela a été annoncé, je quitte ma fonction de syndic au 30 septembre prochain. Après vingt-huit ans d'engagement communal – douze comme conseiller, puis seize comme municipal et syndic de Mézières puis de Jorat-Mézières –, il est venu le temps de laisser cette fonction très enrichissante à une nouvelle personne et ainsi de préparer l'avenir de l'équipe municipale.

Je profite de remercier les candidats qui se sont présentés pour cette élection complémentaire du 15 mai dernier et de féliciter chaleu-

reusement le nouveau municipal élu, M. Grégoire Favre, qui prendra ses fonctions le 1<sup>er</sup> octobre prochain.

Chères habitantes, chers habitants, un tout grand merci à vous pour votre confiance et pour avoir eu le privilège de vous servir toutes ces années. Je ne peux terminer sans rappeler tout le travail, souvent dans l'ombre, parfois ingrat, mais combien intéressant que la Municipalité effectue quotidiennement et pour lequel je remercie tous mes collègues municipaux et l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs de la Commune avec qui j'ai eu un plaisir immense à partager ce travail quotidien.

Je vous souhaite, ainsi qu'à vos proches, une excellente période estivale et une année pleine de succès, de bonheur et surtout en santé. Bien à vous.

## Sommaire

### INFOS MUNICIPALES

Théâtre du Jorat	4
Routes	5
Assainissement des bâtiments communaux	8
Ordures ménagères et déchets	9
Chapelle de Carrouge, son histoire...	10
Collège Gustave Roud	11
Maman de jour	12
La bibliothèque publique du Jorat	13
La forêt suisse	14
Balade autour du Miel	15
Restons bons voisins!	15
Plan d'affectation communal et la LAT	16
Protection civile (ORPC)	18
Informatique communale	18
Eaux pluviales	19
L'AIESFE	20

### INFOS COMMUNALES

Liste des préavis municipaux	22
Départs	23
Le Service de la voirie	24
Détention de volailles	26
Infos déchets	27
Les brèves	28
Numéros utiles	30

### VIE LOCALE

Associations et sociétés locales, sports et loisirs	32
Formation premiers secours	33
Souvenirs 2021-2022	34
Nonagénaires et centenaire	35

### AGENDA

Événements 2022-2023	36
----------------------	----

## Impressum

Publication officielle de la Commune de Jorat-Mézières

Responsables: Valérie Ethenoz et Valérie Pasteris

Tirage: 1650 exemplaires

Photo de couverture: Steve Guenat

Photos aériennes: Julien Ethenoz

Conception graphique et mise en page: idéesse, Steve Guenat / Jorat-Mézières

Imprimé dans le Canton de Vaud par Imprimés Services Sàrl



## Identité de la commune



Nom de la Commune	Jorat-Mézières
Localités rattachées	Carrouge, Ferlens, Mézières
District	Lavaux-Oron
Adresse	Route du Village 35, case postale 35 1084 Carrouge
Téléphone	021 903 02 02
Courrier électronique	administration@jorat-mezieres.ch
Site	www.jorat-mezieres.ch
Ville jumelle	Carrouge avec Carrouges France
Superficie - altitude	1107 ha - 742 m
Superficie des forêts	183 ha
Transports publics	Car postal, lignes 360, 362, 365 et 366
Nombre d'habitants	3095 (au 31.12.2021)
Arrivées en 2021	304
Départs en 2021	175
Naissances en 2021	14
Décès en 2021	14
Taux d'imposition	73% en 2022
Municipalité	7 membres
Conseil communal	55 membres

## Horaires d'ouverture du bureau communal

Trois mois après l'introduction du nouvel horaire, nous nous sommes rendu compte que quelques améliorations étaient à apporter compte tenu des changements d'habitudes après Covid.

### C'est pourquoi, à la rentrée, dès le lundi 22 août, nos horaires seront les suivants:

- les matins de 8h à 12h, excepté le mercredi matin (uniquement sur rdv);
- le mercredi de 14h à 17h30.

### Le mardi après-midi et le mercredi matin:

possibilité de prendre un rdv pour les dossiers nécessitant du temps afin de désengorger le guichet aux autres horaires (premières arrivées depuis l'étranger avec demande de permis, arrivées hors canton et canton, documents d'identité, etc).

### Le mardi et le jeudi matin:

possibilité de fixer un rdv à partir de 7h30.

### En vous renseignant par téléphone:

vous nous permettez d'anticiper la préparation de dossiers/documents.

### En prenant un rdv:

vous raccourcissez le temps d'attente en dehors de l'accueil. En effet, en raison de la confidentialité/protection des données personnelles, nos guichets ne sont adaptés qu'à une personne/famille à la fois.

Nous vous rappelons que notre guichet virtuel est à votre disposition pour annoncer une arrivée, un départ, l'acquisition d'un chien, ou commander une attestation d'établissement.

### PÉRIODE ESTIVALE

Durant la période estivale, du 4 juillet au 19 août 2022, le bureau communal sera ouvert tous les matins de 8h00 à 12h00, uniquement.



### ADMINISTRATION EN LIGNE

Les prestations suivantes sont disponibles via notre guichet virtuel:

- Annonce d'une arrivée
- Annonce d'un départ
- Changement d'adresse dans la Commune
- Commande et paiement d'une attestation d'établissement
- Inscription d'un chien

Le lien se trouve sur le site [www.jorat-mezieres.ch](http://www.jorat-mezieres.ch)

### Horaires dès le 22 août 2022

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
08h00 - 12h00	08h00 - 12h00	sur rdv uniquement	08h00 - 12h00	08h00 - 12h00
	sur rdv uniquement	14h00 - 17h30		

## Services publics communaux

SERVICE	CONTACT	TITRE	TÉLÉPHONE	E-MAIL
<b>Greffé municipal</b>	Valérie Pasteris Myriam Marcuard Marlène Muriset Valérie Ethenoz Isabelle Jufer	Secrétaire municipale Secrétaire adjointe Secrétaire adjointe Secrétaire administrative Secrétaire administrative	021 903 02 02	administration@jorat-mezieres.ch
<b>Bourse communale</b>	Patricia Dutoit Cynthia Emery Serge Delessert	Responsable	021 903 02 02	bourse@jorat-mezieres.ch
<b>Contrôle des habitants</b>	Chantal Jaquier Myriam Marcuard	Responsable	021 903 02 02	population@jorat-mezieres.ch
<b>Employés communaux</b>	Philippe Bach Loïc Breitenstein Matthieu Chappuis Etienne Cherpillod Sébastien Détraz Pascaline Meusy Florian Trolliet Yann Pirolet	Responsable Fontainier Apprenti	021 903 26 17 021 903 37 05	voirie@jorat-mezieres.ch eaux@jorat-mezieres.ch
<b>Conseil communal</b>	Blaise Vuille Catherine Poncelet	Président Secrétaire		





# Théâtre du Jorat

## CHANGEMENT À LA TÊTE DU THÉÂTRE DU JORAT

Au 31 mars dernier, Michel Caspary et Florence Boldrini, respectivement directeur et administratrice, à la tête du Théâtre du Jorat ont fait valoir leur droit à une retraite bien méritée.

« Sous la direction de M. Caspary, le Théâtre du Jorat a étoffé considérablement sa programmation, que ce soit par le nombre, la qualité ou la diversité des spectacles. Il s'est concentré sur la programmation d'artistes romands et vaudois. Le théâtre tourne ainsi une très belle page de son histoire », écrit le Conseil de Fondation dans son communiqué.

La Municipalité tient sincèrement à les remercier tous les deux pour les échanges cordiaux qui ont eu lieu tout au long de ces nombreuses années.

Elle souhaite la bienvenue à Mme Ariane Moret, comédienne de théâtre et metteuse en scène, et Mme Nathalie Langlois, responsable de communication et de presse, qui ont repris les rênes au 1<sup>er</sup> février 2022.

Comme l'indique le Conseil de Fondation, « Le binôme a convaincu par sa complémentarité et sa capacité à assumer la direction du théâtre tout en menant à bien les travaux prévus de juillet 2023 à mars 2024, ainsi que par son projet artistique particulièrement adapté aux spécificités du Théâtre du Jorat: son public, son lieu, son environnement. »

## SUBVENTIONS PROLONGÉES

Le Canton de Vaud et la Commune de Jorat-Mézières ont décidé de renouveler, pour la quatrième fois, leur soutien au Théâtre du Jorat. La Grange Sublime accueille une quinzaine de spectacles par an dans une salle de mille places entièrement en bois.

Les partenaires ont signé vendredi 3 juin 2022 une nouvelle convention de trois ans pour les années 2023 à 2025. Elle prévoit un soutien annuel de 540'000 francs à 555'000 francs pour le Canton et de 45'000 à 50'000 francs pour la Commune.

Les moyens financiers alloués permettront « à cette institution culturelle unique de continuer à accueillir des productions de haut niveau artistique relevant de divers registres (théâtre, danse, opéra, humour, arts circassiens, musique actuelle, musique classique ou encore chanson) », expliquent les deux parties.

Cela permettra aussi d'inviter dans son programme des institutions et des compagnies vaudoises, de valoriser son écrin en tant que patrimoine culturel et de développer des actions de médiation culturelle autant pour les jeunes, les scolaires que le public non averti. Ces objectifs sont à mettre en parallèle avec le souhait de maintenir des prix abordables afin d'assurer une accessibilité à un large public.



Debout de gauche à droite: Marlène Muriset, secrétaire municipale adjointe, Nathalie Langlois et Ariane Moret, les deux co-directrices.  
Assis de gauche à droite: Patrice Guenat, syndic, Cesla Amarelle, Conseillère d'Etat, Christian Ramuz, président de la Fondation du Théâtre et Laurent Staffelbach, membre de la Fondation.

# Personnel communal

**Félicitations** à Valérie Pasteris, Secrétaire municipale auprès du greffe municipal, qui a passé avec succès les examens des modules 1 « Organisation, gestion et communication » et 2 « Droit public et droit privé » du diplôme de cadre en administration communale auprès d'Avenir Formation.

# Routes



## RUE DU THÉÂTRE À MÉZIÈRES



Suite à la demande d'un crédit d'aménagements de la chaussée en traversée de localité et du remplacement de services divers pour la rue du Théâtre à Mézières en 2020, les travaux ont été réalisés à notre grande satisfaction.

Je profite de remercier tous les riverains pour leur infinie patience ainsi que toutes les entreprises qui ont œuvré sur ce chantier pour leur diligence et entrentent envers nos concitoyens et automobilistes.





## CHEMIN DU MOULIN À MÉZIÈRES

Le chemin du Moulin à Mézières en direction du Borgeau a été très abîmé à la suite des orages de l'année passée et a dû être fermé durant plusieurs mois. Nous avons été obligés d'entreprendre une restauration totale de ce tronçon et de dévier l'eau afin d'éviter des inondations aux riverains.



La solution utilisée est une stabilisation de la couche de fondation existante de la chaussée par traitement stabilisant mixte (chaux, ciment) du coffre de fondation. Il n'a pas été nécessaire d'acheminer en décharge les matériaux en place et ainsi une fourniture totale du coffre en matériaux d'apport a été évitée. Dans ce cas, la couche de fondation est saine (sans humus ou végétale) et le terrain est bon (gravier argileux). Aucune grosse mise en forme supplémentaire n'a été nécessaire étant donné que la route était existante. Avec un rabotage complet de l'enrobé existant, la situation était idéale pour une stabilisation simple et efficace.

## ROUTE D'EN BAS ET CHEMIN CHAMP DU TREY À CARROUGE

En Juin 2021, une demande de crédit a été présentée aux conseillers communaux pour divers aménagements et réfections de chaussée / Secteur route d'En Bas - chemin Champ du Trey à Carrouge. Ces travaux seront effectués au cours de l'année 2022 et comprendront la réfection du revêtement, des aménagements routiers sécuritaires, du service des eaux etc. pour un montant sans subventions de Fr. 1'340'000.00.

Voici quelques chiffres  
pour ce projet:

**3100** m<sup>2</sup> de chaussée

**375** m de trottoir

**490** m de conduites eaux Claires



## AUTRES TRAVAUX

Divers travaux de réparation ont été effectués sur toutes les routes de la Commune.

## Parc, places et cimetières

Comme chaque année, traitements préventifs pour la pyrale du buis, taille des arbres et buissons. Diverses réparations sur les places de jeux.



# Assainissement des bâtiments communaux

## ANCIEN COLLÈGE DE FERLENS

Le Conseil communal a accepté les préavis N°10/2020 et 01/2022 pour un crédit total de Fr. 810'000.00.

Les travaux sur ce bâtiment emblématique du village de Ferlens concernent une isolation complète de la toiture et des pignons, ainsi que la pose de tuiles photovoltaïques permettant la production d'électricité tout en conservant l'apparence originale de ce monument.

La reprise des volumes, anciennement dévolus à l'administration communale de Ferlens, permet ainsi de créer un appartement de 3,5 pièces à l'étage. La salle des combles, dont le cachet est maintenu, est rénovée partiellement afin d'améliorer l'isolation phonique entre planchers.

La mise aux normes des espaces communs complète les travaux d'assainissement.

Le chantier a débuté comme prévu dans le courant du mois de mars et devrait se terminer aux environs de la mi-juillet avec une légère incertitude liée à la conjoncture et la pénurie actuelle de certains matériaux.

## GRANDE SALLE DE CARROUGE

Un préavis a été soumis au Conseil communal au mois de juin 2022 pour un crédit d'étude en vue d'une amélioration énergétique de ce bâtiment dont le chauffage montre des signes de faiblesse depuis plusieurs années. Le préavis a été accepté.



# Ordures ménagères et déchets

## MOLOKS

La mise en place de moloks sur le territoire communal continue au fur et à mesure que des travaux de génie civil sont entrepris, avec pour objectif de couvrir la totalité des habitants et de supprimer le coûteux ramassage «porte à porte» qui perdure encore dans quelques quartiers.

Le dernier molok qui a été posé est celui du chemin du Levant à Mézières. Il permet de couvrir les habitations sises entre le chemin de la Tour et celui du Levant.



## ECOPOINT(S)

Concernant l'écopoint de Mézières, une adaptation des horaires a eu lieu à partir du 1<sup>er</sup> avril 2022 avec la suppression du samedi matin. Cette modification a été rendue nécessaire afin que les déchets déposés en grande quantité le samedi matin, et qui auraient normalement dû être dirigés vers la déchetterie de la Louye, ne se retrouvent plus dans ce local. Cette situation générerait un travail supplémentaire important pour les employés et auxiliaires afin de maintenir cet endroit dans un état de propreté convenable et surtout beaucoup de trafic automobile, avec des manœuvres parfois dangereuses dans la zone.

Une étude est également en cours pour la création d'écopoints supplémentaires sur les villages de Carrouge et Ferlens, respectivement à proximité de la grande salle et de l'ancien collège, ceci afin d'offrir aux citoyens de tous nos villages un traitement équitable en matière de gestion des déchets et de permettre un accès aisé à ces infrastructures et dans l'idéal non polluant via une mobilité douce.

Ces nouveaux aménagements ont été validés par le Conseil et s'ils montrent leur efficacité, il est fort probable que l'écopoint de Mézières sera également adapté en conséquence.

## DÉCHETS SAUVAGES

Il a récemment été constaté une augmentation de certains déchets sauvages, situation qui n'est bien entendu pas admissible et dont les auteurs sont passibles d'une contravention, via une ordonnance pénale.

Les citoyens qui sont témoins de ce genre d'infraction sont bien entendu invités à en informer l'administration communale.







Quasimodo, sonneur de cloches, alias Claude-Michaël Mevs, a répertorié et documenté plus de 200 clochers par des textes, des documents d'archives, des photos, des vidéos et des sons. Ce passionné des cloches et des clochers vous dévoile tous les secrets de la chapelle de Carrouge sur son site internet.

Ci-après, nous sommes ravis de partager avec vous un résumé de ses recherches.

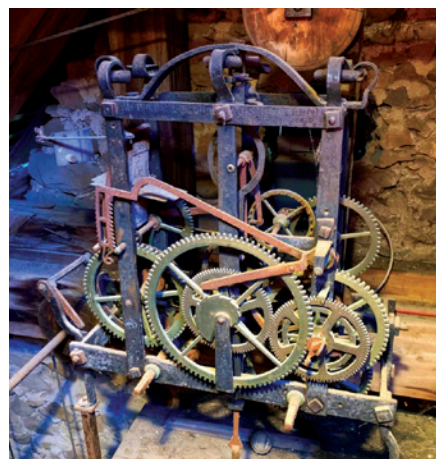
**Avec son plafond de bois et son chevet à trois pans, la chapelle de Carrouge rappelle nombre d'autres lieux de culte du voisinage:** Vulliens, Montpreveyres, Vucherens, Ropraz, Syens... Nous sommes toutefois ici en présence d'un édifice de dimensions nettement plus modestes. Le maître d'ouvrage est un certain Samuel Nicolas. Ce bourgeois de Carrouge, charpentier de son état, a laissé ses initiales sur la chaire où apparaît aussi cette inscription «au nom de Dieu, sois mon commencement», 1709.

**La chapelle subit deux importantes restaurations au XX<sup>e</sup> siècle.** En 1927, on la dote d'un vitrail de René Martin, peintre



## Chapelle de Carrouge, son histoire...

vaudois décédé aux Etats-Unis en 1986. En 1972, on s'efforce de lui redonner son cachet historique. On choisit notamment de reconstruire à l'identique le petit clocher de 1709 qui menace de tomber. Si elle se retrouve désormais motorisée, la cloche est demeurée la même. Offerte par le gouverneur Michel Jordan, elle porte la date de 1724 et l'inscription latine «Colatur Deus fiat justitia floreat pagus» (Que Dieu soit adoré, la justice pratiquée et le village prospère). Cette jolie petite cloche est signée Jean-Henry Guillebert, bourgeois de la ville de Neuchâtel.



**Les combles de la chapelle de Carrouge abritent un véritable trésor: une horloge à cage du XVIII<sup>e</sup> siècle!** Cette belle mécanique, apparemment complète et en bon état, porte la signature de Samuel Chappuis de Carrouge et la date de 1795. Elle dispose encore de son balancier et de ses poids de pierre. Ces derniers sont d'ailleurs visibles de tous, puisqu'ils pendent au bout de leurs cordes dans l'entrée de la chapelle. Cette belle horloge est hélas hors service. Les aiguilles de l'unique cadran en façade sont mues par une minuterie électrique. Le marteau de tintement, de type frappe lâchée, est actionné par dispositif électrique à came.

### PETITS SECRETS DE GRANDES CLOCHES

M. Claude Michaël Mevs, spécialiste des cloches de Suisse romande, organise une conférence à l'attention de la population de Jorat-Mézières:

**Date:** vendredi 7 octobre 2022 à 19h30

**Lieu:** dans la chapelle de Carrouge

**Thèmes:** généralités et spécialités de la cloche ainsi que celles des environs

**Durée:** 45 minutes

**Organisateur:** M. Mevs en collaboration avec la Commune de Jorat-Mézières

**Inscription:** s'annoncer auprès de Mme Valérie Ethenoz à l'administration communale au 021 903 02 02 ou via mail à [valerie.ethenoz@jorat-mezieres.ch](mailto:valerie.ethenoz@jorat-mezieres.ch), d'ici au 23 septembre 2022

**Entrée libre, conférence offerte par la Commune.**

### Sources (autres que mentionnées)

*La contrée d'Oron*, éditions Cabédita [www.jorat-mezieres.ch/](http://www.jorat-mezieres.ch/)  
<https://fr.wikipedia.org/wiki/Carrouge>  
[https://fr.wikipedia.org/wiki/Famille\\_von\\_Graffenried](https://fr.wikipedia.org/wiki/Famille_von_Graffenried)

Les investigations passionnantes de M. Mevs ne s'arrêtent pas là. Prochainement, le clocher du temple de Mézières ainsi que celui de l'ancien collège de Ferlens vous délivreront leurs histoires et secrets.



## Collège Gustave Roud

Le voilà notre Collège du Jorat!

Après deux ans de chantier, il est enfin terminé et les clés ont été remises à mi-mai par l'entreprise totale HRS au comité de l'ASIJ.

Le Collège Gustave Roud c'est quoi? Voici quelques points le concernant!

- Le préavis du crédit de construction de Fr. 37'500'000.00 avait été accepté lors du Conseil intercommunal du 18 septembre 2019.
- Les bâtiments ont été construits sur une parcelle de 12'795 m<sup>2</sup>.
- Le complexe scolaire regroupe tous les élèves de la région nord-est de la 1<sup>re</sup> à la 8<sup>e</sup> Harmos, avec deux entrées séparées.
- Le collège comprend 22 salles de classe, 2 salles de réserve, 3 salles spéciales ACT/ACM/TM légers/dessin, 3 salles de dégagement, 1 salle de devoirs surveillés.
- Une salle de sport triple (VD6), 6 vestiaires pour la salle de sport, un foyer salle de sport avec une buvette.
- Une unité d'accueil pour élèves de 1 à 6P de 108 places, un réfectoire pour les 7 à 8P de 120 places, une zone pour PPLS (psychologue, psychomotricienne, logopédiste en milieu scolaire), une salle de rythmique, une infirmerie.
- Un abri PC de 180 places.
- Des locaux techniques (ventilation, chaufferie avec silo à plaquettes, sanitaires).
- Un parking souterrain de 33 places et 15 places extérieures. Un parking à vélos sera aménagé.



- Pour les espaces extérieurs: des zones sportives aménagées avec un revêtement synthétique – des îlots de verdure délimités par des bancs – des aires de jeux et des marquages au sol pour jouer.

Vous êtes tous invités pour l'inauguration officielle prévue le samedi 1<sup>er</sup> octobre 2022.



Je tiens à remercier le bureau d'architecture Epure et l'entreprise totale HRS qui ont toujours respecté les demandes du comité de l'ASIJ et tenu leurs engagements. Grâce à leur professionnalisme, le projet est abouti et le nouveau collège peut ouvrir ses portes, comme prévu, à la rentrée scolaire d'août 2022.





## Pourquoi ne pas devenir maman de jour ?

L'accueil en milieu familial (anciennement maman de jour) est un mode de garde important dans notre région et permet aux parents, au même titre que les garderies et les unités d'accueil pour écoliers (UAPE), de concilier vie familiale et vie professionnelle.

Riche de 60 accueillantes réparties sur le territoire de ses communes (13), le Réseau APERO est fier de pouvoir proposer ce service et prend soin de leur

encadrement, de leur formation et de les soutenir dans leur tâche. Pour ce faire, un lieu aménagé pour les enfants est ouvert 2 à 3 matins par semaine à Servion afin que les accueillantes puissent y venir avec les enfants qu'elles accueillent ce jour-là. Au programme: partage et échange avec une éducatrice de l'enfance pour les accueillantes - jeux et rencontres pour les enfants. Pour celles qui ne pourraient pas se déplacer à Servion, des rencontres en

extérieur sont organisées régulièrement afin d'apporter le même avantage. Il est également possible de se rendre à domicile afin d'animer une activité d'éveil aux livres et partager un moment convivial.

Deux coordinatrices œuvrent au quotidien afin de mettre en contact les accueillantes et les parents qui sont à la recherche d'une solution de garde. Elles veillent également au respect des normes d'encadrement et à la qualité d'accueil qui est proposée.

**Le Réseau APERO est continuellement à la recherche de nouvelles accueillantes** prêtes à relever ce défi et à proposer un endroit sûr et chaleureux.

En cas d'intérêt, n'hésitez pas à prendre contact avec les responsables par e-mail à [info@reseau-apero.ch](mailto:info@reseau-apero.ch) ou par téléphone au 079 384 08 86 ou 021 906 12 06.



## Le départ de notre ministre de l'Eglise protestante: Nicolas Merminod

Un culte d'adieu ou culte à Dieu a été donné le 20 février 2022.

Après sept ans dans notre paroisse du Jorat, Nicolas est parti pour d'autres destinations en reprenant la paroisse de La Tour-de-Peilz. Nicolas fut le plus jeune ministre du Canton en 2015. Au fil du temps, il a créé des liens forts avec les jeunes, les familles,

les aînés, les sociétés locales (telle que le chant) et appréciait la convivialité.

Sa grande stature était toujours présente à la Fête nationale, aux Abbayes, aux nombreuses fêtes de sociétés, au Marché Charmé et j'en passe..., un verre à la main. On le voyait également régulièrement courir dans les bois du Jorat. Fin orateur, ses



discours ont toujours été truffés de malice et étaient fort agréables à entendre.

Merci Nicolas pour ton sourire et ton rire. Bonne chance dans cette nouvelle vie.

## La bibliothèque publique du Jorat fête ses 40 ans



Une partie de l'effectif des bénévoles. Photo: © Luc Dufey

En cette année 2022, les bénévoles ont grande envie de célébrer les 40 ans d'existence de l'institution.

De nombreuses possibilités ont été mises au point pour que chacun puisse participer à son gré aux festivités: parcours QR code, week-end des bibliothèques, expositions, lectures à voix haute, Nuit du Conte et, espérons-le, fenêtres de l'Avent. Un rendez-vous convivial rassemblera aussi les bénévoles qui se sont succédé dès 1982; il y en a environ une soixantaine.

### Un bref retour en arrière s'impose

Une poignée de mordues de lectures et de contacts sociaux se mirent au travail dans les années 1980! Dépoussiérage de recueils fournis par les défunt(e)s bibliothèques paroissiales et du Centre culturel du Jorat, recherche de fonds

indispensables, entretiens avec les autorités municipales de Mézières, formation à la gestion d'une bibliothèque de lecture publique suivie par une bénévole, heures incalculables à mettre au point les moults aspects d'un fonctionnement adéquat furent les outils employés pour arriver à un beau résultat: l'inauguration en avril 1982 de la bibliothèque sise dans les locaux de l'ancienne prim'sup mis à disposition par la Commune de Mézières. Ce fut le début de l'aventure.

La bibliothèque, dès 2017, est devenue une association qui a ses statuts et son fonctionnement propres. Huit communes la subventionnent et permettent ainsi son bon développement. Les abonnements sont gratuits pour tous les enfants; ceux des adultes sont de 30.- ou 40.- pour les habitants n'étant pas domiciliés à Corcelles-le-Jorat, Jorat-Mézières, Montpreveyres, Ropraz, Servion, Syens, Vucherens ou Vulliens. La bibliothèque publique du Jorat partage harmonieuse-

ment les locaux avec la bibliothèque scolaire sur le site du Raffort. Les documents qui y circulent sont les mêmes pour les deux entités. L'équipe accueille volontiers de nouveaux et nouvelles bénévoles, que ce soit pour les permanences d'ouverture au public ou plus spécifiquement pour la réparation des documents. Nous disposons d'un nouvel espace dans lequel s'affaire notre réparateur-relieur qui ne demande qu'à partager sa passion. La relève est essentielle. On renseignera volontiers toute personne intéressée. Notons aussi que «Né pour lire» réunit mensuellement les enfants de 0 à 4 ans et leurs parents ou accompagnants pour un temps sympathique autour des animatrices. Pour l'instant, venez et empruntez albums, BD, romans, documentaires, CD, DVD, revues, kamishibais, mangas pour tous les âges. Il suffit de pousser la porte. Bienvenue!

Pour l'équipe des bénévoles:  
Martine Thonney



# La forêt suisse

En quelques chiffres, le saviez-vous ?

**3 secondes:** ce court instant suffit à la forêt suisse pour produire un mètre cube de bois, un volume équivalent à 1000 litres.

**40 mètres sur 40:** c'est la surface de forêt par habitant de la Suisse. Elle occupe le tiers du territoire.

**40 %** des plantes et animaux en Suisse sont recensés dans la forêt, espace riche en biodiversité.

**42 %** des zones de protection des eaux souterraines se trouvent en forêt, précieuse source d'eau potable.

**65** est le nombre d'arbres par personne dans la forêt suisse, soit plus de 500 millions au total.

**143 plantes ligneuses** – arbres et arbustes – sont indigènes de la forêt suisse.

**1500 ans:** c'est l'âge des plus vieux arbres de Suisse. Ce sont surtout des ifs, des mélèzes et des aroles.

**100'000 emplois** sont générés par la filière forêt-bois, dont beaucoup de places de formation.



Avec une superficie d'environ 1,32 million d'hectares, la forêt couvre un tiers de la Suisse. Conformément à la loi, elle est librement accessible à tous. On en vient donc à oublier que chaque parcelle boisée a un propriétaire. Ils sont au nombre de 250'000 en Suisse. La plupart sont de petits propriétaires privés. Quant aux forêts publiques, elles appartiennent à des bourgeoisies, des

corporations, des communes politiques, les cantons et la Confédération.

La proportion entre forêts publiques et privées varie considérablement entre les cantons: ainsi, dans les cantons de Vaud et du Valais, les forêts sont majoritairement publiques, tandis que près de la moitié sont en mains privées dans les cantons de Neuchâtel et de Fribourg.

La propriété forestière privée présente une structure morcelée: une parcelle moyenne atteint à peine la taille de deux terrains de football, soit 1,3 hectare. En revanche, chaque propriétaire public possède en moyenne quelque 300 hectares, soit l'équivalent de plus de 400 terrains de football.

Texte repris sur le site internet de ForêtSuisse



# Balade autour du Miel

Un sentier des abeilles dans la Commune



Ce beau parcours reliant Mézières et Carrouge a été créé par Salomé Ramelet, qui évolue dans le marketing événementiel et Odile Mermoud, qui s'adonne à sa passion: les abeilles. Réunies, elles ont créé une exposition ludique et didactique «La danse des abeilles» dont le but est de faire connaître le monde fabuleux des abeilles.

Aujourd'hui, elles ont eu envie de transposer leur danse des abeilles en un sentier découverte, sous la forme d'une chasse au trésor connectée afin de sensibiliser encore plus de monde sur cet insecte si étonnant et si crucial à notre vie.

## Chasse au trésor dans la région - Balade autour du Miel

Rencontrez leur abeille butineuse et suivez-la jusqu'à ses ruches, à travers la balade autour du miel connectée qui vous proposera même des jeux interactifs sous la forme d'une mini chasse au trésor. En chemin, elle se fera un plaisir de vous apprendre plein de choses sur elle et son univers. Au terme de la découverte, un petit cadeau vous attend. Ce sentier didactique et ludique est destiné aux solos, duos et aux familles qui ont envie d'en découvrir plus sur la vie des abeilles, tout en découvrant la belle campagne du Jorat.

## Randonnée à pied du 15 mars au 15 novembre

17 étapes – niveau facile – dénivelé 50 m – altitude 750 m

### Variante A

De Mézières à Carrouge et retour en bus pour Mézières – 4 km à travers la campagne du Jorat, soit env. 2h30.

### Variante B

De Mézières à Carrouge puis Mézières à pied à travers la campagne du Jorat – 8 km, soit env. 3h.

- Bus 62 départ Epalinges-Les Croisettes ou 65 départ de Lausanne-Sallaz
- Accès routier route d'Oron depuis Lausanne ou Chexbres ou Moudon
- Parking temple de Mézières

### Pour votre sécurité

Ne convient ni aux vélos ni aux poussettes. Chemins balisés dans des zones agricoles et de forêt qui demandent de les respecter. Pique-nique, boissons, protection solaire et contre les tiques à prévoir.

### Remarque

Le parcours est en plein air, les conceptrices ne peuvent être tenues pour responsables des conditions météo, ni des éventuelles orties ou tiques qui se trouveraient sur votre parcours.

### Pour vous inscrire, rendez-vous sur:

[www.baladeautourdumiel.ch/](http://www.baladeautourdumiel.ch/)

### Technologie:

utilisable sur iPhone

dès IOS 9.0, iPad et Android.

### Procédure:

lors de la commande, un premier mail de validation est envoyé, suivi d'un deuxième comportant le QR code pour la balade. Une commande est valable pour 5 personnes maximum.

Texte partiellement repris sur le site internet de la Balade autour du Miel

# Restons bons voisins !

## QUELQUES RAPPELS ÉLÉMENTAIRES.

La belle saison revenue, il paraît utile de rappeler certaines règles énumérées dans le règlement de police, mais souvent ignorées. Un respect mutuel diminuera certainement le nombre de courriels et appels téléphoniques qui parviennent à l'administration communale.



## Article 68: Repos public

Tout bruit de nature à troubler la tranquillité et le repos d'autrui **est interdit:**

- entre 20h00 et 07h00, ainsi que les jours de repos publics tels que définis à l'article 87 du règlement;
- entre 12h00 et 13h00 ainsi que le samedi, avant 8h00 et après 18h00.

La présente interdiction comprend les tondeuses, les débroussailluses, les scies électriques et tous engins bruyants et susceptibles de gêner le voisinage.

## Article 87: Jours fériés

Au sens du règlement sont jours de repos public les dimanches et les jours fériés légaux et usuels, soit les 1<sup>er</sup> et 2 janvier, le vendredi saint, le lundi de Pâques, l'Ascension, le lundi de Pentecôte, le 1<sup>er</sup> août, le lundi du Jeûne fédéral et Noël (25 décembre).

## Article 88: Activités interdites ou suspendues

Pendant les jours de repos publics sont interdits les travaux extérieurs et intérieurs bruyants.





# Plan d'affectation communal, exigences et contraintes de la LAT

L'entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> mai 2014 de la Loi fédérale sur l'aménagement du territoire (LAT) a profondément changé les conditions des planifications territoriales.

Autrefois axées sur le développement de nouvelles zones à bâtir, les révisions de plans d'affectation communaux doivent désormais assurer une évolution modérée du potentiel constructible.

Parmi les nombreux défis à relever, les objectifs de la LAT mentionnent la nécessité d'orienter le développement de l'urbanisation vers l'intérieur du milieu bâti, et créer ainsi un milieu bâti compact. Les zones à bâtir doivent être définies de manière à répondre aux besoins prévisibles pour les quinze années à venir. Celles qui sont surdimensionnées doivent être réduites...

L'analyse du dimensionnement des zones à bâtir des communes vaudaises révèle que, sur l'ensemble du territoire cantonal, la surface disponible à la construction s'avère deux à trois fois plus importante que nécessaire... De plus, une grande partie de ces réserves se situe hors des centres.

Dans le cas de notre Commune, le tableau ci-contre (A) résume la situation.

## Nécessité d'adaptations

La Commune de Jorat-Mézières a entrepris, dès 2016, un redimensionnement de sa zone à bâtir. Cette révision a pour objectifs, non seulement d'adapter le plan d'affectation communal (ci-après PACom) selon les exigences de la LAT révisée, mais d'élaborer un règlement

communal adapté aux besoins actuels en matière de police des constructions, afin de garantir un développement harmonieux du territoire. La réflexion est élargie aux thématiques complémentaires du plan d'affectation, notamment le patrimoine culturel, l'environnement, les équipements d'intérêt public ainsi que les zones dévolues à l'activité.

## Mise en œuvre du projet

Dans ce but, la Municipalité a décidé de mandater le bureau d'urbanisme ABA PARTENAIRES SA pour engager les travaux de révision, définir une stratégie pour le redimensionnement de sa zone à bâtir et orienter son développement urbanistique pour les quinze prochaines années. C'est également la première harmonisation des plans généraux d'affectation (PGA) des localités de Ferlens (1998), Mézières (1995)

et Carrouge (2010), à la suite de leur fusion entrée en vigueur en juillet 2016.

Afin de ne pas péjorer la situation, et pouvoir entreprendre les démarches de planification dans les meilleures conditions, la Commune a décidé, dès le départ et selon le vœu du canton, de mettre en œuvre une zone réservée, au sens de l'art. 46 LATC sur les zones à bâtir situées à l'extérieur du périmètre de centre local. Celle-ci a été approuvée par la DGTL (Direction générale du territoire et du logement) le 1<sup>er</sup> mars 2018.

Parallèlement, la Municipalité a nommé une commission d'urbanisme, composée d'habitants de la commune, de membres du Conseil communal et de la Municipalité. En collaboration avec ABA, l'élaboration d'un règlement commun à toute la Commune a été menée à bien. Cette commission a siégé à sept reprises.

## A. Résumé de la situation actuelle de notre Commune

Bilan avant révision	Hors-centre	En centre	Total
Possibilité de développement (En % de la population 2015, par an)	0.75%	1.5%	
A: Besoins au moment du bilan	138 habitants	546 habitants	684 habitants
B: Capacité d'accueil	596 habitants	804 habitants	1400 habitants
C: Surcapacité d'accueil	<b>458 habitants</b>	<b>258 habitants</b>	<b>716 habitants</b>

## B. Résultats attendus après redimensionnement de la zone à bâtir

Bilan avant révision	Hors-centre	En centre	Total
Possibilité de développement (En % de la population 2015, par an)	0.75%	1.5%	
A: Besoins au moment du bilan	138 habitants	546 habitants	684 habitants
B: Capacité d'accueil	309 habitants	691 habitants	1000 habitants
C: Surcapacité d'accueil	<b>171 habitants</b>	<b>145 habitants</b>	<b>316 habitants</b>

**Surdimensionnement dès lors considéré par le canton comme incompressible...**

Par ailleurs, et en accord avec la législation fédérale et cantonale pour garantir la disponibilité des terrains à bâtir, la Commune mettra en place des dispositions réglementaires prévoyant un délai de construction de douze ans, au-delà duquel des sanctions, sous la forme de mesures fiscales, s'appliqueront. Le tableau (B) résume les résultats attendus après redimensionnement de la zone à bâtir.

## CHRONOLOGIE

### Juin 2015

La DGTL (qui s'appelait alors SDT) notifie aux communes de Carrouge, Ferlens et Mézières la nécessité de réviser leurs plans d'affectation, afin de redimensionner leurs zones à bâtir selon les besoins à l'horizon des 15 ans à venir. Les communes surdimensionnées ont jusqu'au 20 juin 2022 pour réviser leurs plans d'affectation.

### Juillet 2016

A la suite de la publication des tenants et aboutissants de la 4<sup>e</sup> adaptation du Plan directeur cantonal (PDCn) et de l'entrée en vigueur de la fusion le 1<sup>er</sup> juillet 2016, la Commune de Jorat-Mézières va entamer une réflexion visant à définir une stratégie de redimensionnement de la zone à bâtir.

### Juillet 2017

La Commune décide de formaliser sa stratégie de redimensionnement. Cette étude fait l'objet d'un accord préliminaire de la DGTL.

### Mars 2018

La Municipalité décide de planifier une zone réservée sur les zones à bâtir situées à l'extérieur du périmètre de centre local. Cette planification est approuvée par le Département en mars 2018.

### Novembre 2018

La Commune présente l'avancement de la révision à la DGTL. A cette occasion, le Service insiste sur le fait que consécutivement à l'entrée en vigueur de la LATC révisée au 1<sup>er</sup> septembre 2018, les zones intermédiaires et les zones à options ne sont plus admises.

### Juin 2019

La Commune de Jorat-Mézières réalise les adaptations demandées par le Service, adopte le dossier et le transmet pour examen préliminaire aux services de l'Etat.

### Décembre 2019

La DGTL transmet le retour d'examen préliminaire à la Commune. Le Service relève que des zones à bâtir du plan sont touchées par des dangers naturels. Dès lors, une étude de risque doit être réalisée. Il demande également que l'espace réservé aux eaux (ERE) soit défini sur le PACom en collaboration avec le service compétent.

### Mars 2020

Les remarques émises par la DGTL ont été prises en compte et appliquées. Le dossier est adopté et soumis pour examen préalable auprès des services du Canton.

### Juin 2020

La DGTL accuse réception du dossier soumis et le met en circulation auprès des services concernés.

### Avril 2021

La DGTL transmet son rapport d'examen préalable à la Commune. Cette dernière est encouragée à aller de l'avant en vue de la mise à l'enquête publique de son PACom révisé, moyennant la prise en compte des exigences et remarques des différents services cantonaux.

### Juillet - novembre 2021

La Municipalité a sollicité plusieurs séances de coordination auprès de la DGTL pour éclaircir certaines remarques et exigences formulées par les services de l'Etat. Ces séances ont permis d'aboutir à des solutions concertées à propos des mesures de redimensionnement, de la stratégie communale en matière de zone d'utilité publique et de zones d'activités.

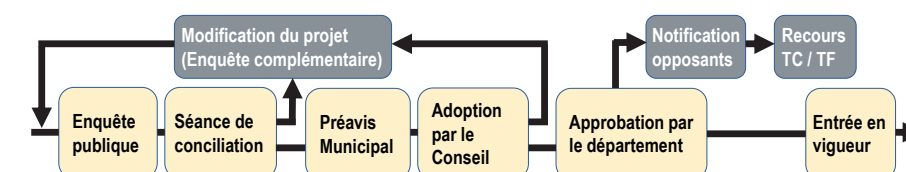
### Avril - mai 2022

La révision du Plan d'affectation communal est commentée au Conseil communal, puis à la population, lors d'une présentation publique. La mise à l'enquête publique va suivre, dans la foulée (après la rédaction de cet article).

## La suite...

Voir graphique ci-dessous.

Sources: Municipalité, ABA Partenaires.





## Protection civile (ORPC)

Une nouvelle fois, l'empreinte « Covid » a marqué les activités de la Protection civile.

Nous avons traversé successivement quatre vagues, plus ou moins virulentes. La Covid représente, à fin 2021, un total de 602 jours d'engagement 7/7. Courant décembre 2021, les lits en soins intensifs étaient encore occupés à plus de 95%, il n'y a pas eu de repos pendant les fêtes, la mission restant prioritaire.

**Au 31.12.2021, la pandémie aura mobilisé la PC pendant 602 jours, 7/7 - 24/24**

Jamais, de son histoire, la Protection civile n'avait vécu de mobilisation. Et n'avait été aussi utile pour la population. En 2020 et 2021, la Protection civile a été l'organisation sécuritaire suisse la plus impliquée, toujours en complément et en appui des autres intervenants « sécurité ».

**La modification de la loi a fait fondre les effectifs de 30%**

Lors de la première vague, les employeurs avaient en partie fermé leurs entreprises, rendant les hommes plus disponibles. En 2021, la situation n'était plus

la même, car les entreprises avaient repris leurs activités et souhaitaient ardemment combler le retard accumulé. Il a fallu jongler avec les besoins et impératifs des services de soins, tout en ménageant l'économie, avec parfois des situations mettant en péril la survie de certaines PME.

Début 2021, la nouvelle loi sur la protection civile (LPPCI) a eu pour effet de réduire de 30% l'effectif de nos troupes. Les astreints ne sont plus libérés à 40 ans, mais après 14 ans ou 245 jours de service. L'effectif de l'ORPC du District Lavaux-Oron a fondu de 200 personnes... Il est maintenant stabilisé à 450 astreints. Evidemment, cette loi avait été votée AVANT la pandémie...

Extraits, condensé et adaptation du rapport 2021 de l'ORPC Lavaux-Oron



**Chiffres clés 2021:**

- 4570** jours de service, dont: 3923 en engagement « situation d'urgence COVID »
- 84** engagements dans d'autres situations d'urgence
- 154** jours de service d'instruction ont pu être maintenus
- 126** jours de service en faveur de manifestations diverses

## Informatique communale

Plusieurs cyber-attaques ont récemment fortement marqué les esprits. Des communes ont été victimes de hackers et ont été paralysées pendant plusieurs jours, voire semaines...

Naturellement, ces opérations criminelles ont également suscité des questions chez nous. La Municipalité a mandaté une entreprise spécialisée afin de pratiquer un audit de sécurité de notre système informatique.

Bien que tous les dispositifs en place aient fonctionné à satisfaction, nous avons procédé à quelques adaptations

afin d'améliorer encore la prévention, tant que faire se peut. Ainsi, une authentification « double facteur » a été mise en place pour les utilisateurs distants. Une duplication des processus de sauvegarde a également été installée, conduisant à un triple stockage des informations de backup.

La protection absolue n'existe toutefois pas. Néanmoins, nous estimons avoir fait le maximum au regard de nos moyens. La réduction des menaces passe également par la formation des utilisateurs à détecter et éviter ces menaces.

Une information détaillée à ce propos a été dispensée au personnel communal.

Dans le courant de cette année 2022, le logiciel de gestion communale, devenu obsolète, va être remplacé. Cela signifie, pour les collaboratrices du bureau communal, d'importants changements dans leurs tâches de tous les jours. Une période d'adaptation et un surcroît de travail vont être nécessaires. D'ores et déjà merci à tous les « clients » du guichet communal pour leur patience et leur indulgence.



## Pour un traitement responsable des eaux pluviales

Dans le cadre de la réfection de la rue du Théâtre, des nouvelles exigences du Canton nous ont imposé la pose de deux stations de sédimentation pour le traitement des eaux pluviales.

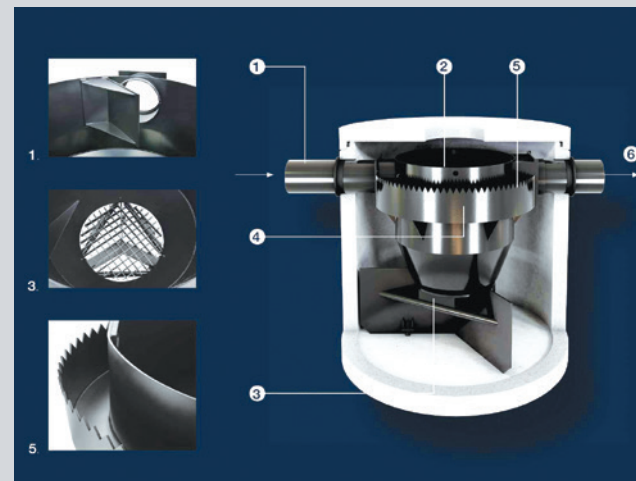


### C'est quoi?... C'est un filtre.

L'objectif est d'empêcher les particules et les polluants provenant des hydrocarbures, des plaquettes de frein et la poussière des pneumatiques de pénétrer dans le réseau d'eau pluviale et ensuite de polluer les cours d'eau.

Les émissions des moteurs thermiques, le freinage des véhicules et le frottement des pneus sur le bitume sont les principales sources de particules fines dans les villes. Pour arriver au témoin d'usure, un pneu s'allège de plus d'un kilo de gomme partie en microparticules.

### COMMENT FONCTIONNE LE PROCESSUS DE NETTOYAGE, ÉTAPE PAR ÉTAPE



1. Entrée tangentielle des eaux usées contaminées au milieu du séparateur hydrodynamique.
2. Effet de la tasse à thé: sédimentation des solides vers le bas avec rétention simultanée des solides flottant à la surface de l'eau (peuvent être facilement aspirés ultérieurement).
3. Les solides s'accumulent au fond du piège à boue. Cette dernière est séparée hydrauliquement de la chambre de traitement par un brise-flux et une grille. Cela empêche les particules sédimentées de se redissoudre, par exemple lors de fortes pluies.
4. L'eau monte uniformément sur les parois latérales de l'anneau extérieur du système.
5. L'eau est amenée à la sortie par un déversoir spécial pour un écoulement aussi homogène que possible.
6. Le rejet de l'eau purifiée.



# L'AIESFE

## Association intercommunale de distribution d'eau Servion-Ferlens (Jorat-Mézières) -Essertes (Oron)

L'association est responsable de la distribution de l'eau dans les communes de Servion, sur le territoire correspondant à celui des anciennes communes de Ferlens (commune de Jorat-Mézières) et d'Essertes (commune d'Oron).

### Approvisionnement en eau:

L'approvisionnement d'eau est assuré:

- Sur la commune de Servion par 9 sources et un forage à Servion et par 4 sources aux Cullayes
- Par le réseau de l'AIEJ (Association intercommunale des eaux du Jorat).



Chambre de captage source Tavanasse à Servion



Stations de pompage des Cullayes et de Servion

### Distribution de l'eau:

Le réseau comporte 23,5 km de conduites, 75 bornes hydrantes. Le stockage et la mise en charge sont garantis par les réservoirs des Cullayes de 300 m<sup>3</sup> (150 m<sup>3</sup> approvisionnement et 150 m<sup>3</sup> réserve incendie) qui est alimenté par la station de pompage de Pra-la-Tête, le réservoir de Villars Montet (200 m<sup>3</sup> approvisionnement et 200 m<sup>3</sup> réserve incendie) qui est alimenté par la station de Servion. Le réservoir de Pra don Abbé (AIEJ) ainsi que deux pompes accélératrices reliées dans la station de pompage de Servion nous garantissent un apport important d'eau car les ressources locales ne sont pas suffisantes pour la consommation générale.



Le réservoir de Villard Montet et ses deux cuves



Traitement UV

### Vente d'eau (m<sup>3</sup>/an)

L'association fournit l'eau à 810 abonnés, à la commune d'Auboranges et revend les excédents à l'AIEJ.

Années	AIEJ	Servion	Ferlens	Essertes	Auboranges	TOTAL
2017	3789	131350	17445	23727	16729	193040
2018	135905	135905	18880	25007	16317	332014
2019	8045	130492	18630	25331	16324	198822
2020	9513	135778	18494	25278	17610	206673
2021	13120	129972	19060	24832	18548	205532

### Achat d'eau (m<sup>3</sup>/an)

Années	2017	2018	2019	2020	2021
AIEJ	32403	96237	56267	103308	26143

### Surveillance et entretien

Notre fontainier Loïc Breitenstein effectue une visite hebdomadaire des installations et des captages selon un planning défini. Il intervient en cas de fuite, organise les interventions et gère l'entretien général du réseau. Il s'occupe aussi de récolter l'eau pour les analyses, de l'échange des compteurs ainsi que les relevés.

### Qualité de l'eau

Dans les deux stations de pompage, l'assurance d'une qualité irréprochable est garantie par un contrôle de turbidité ainsi qu'un traitement aux rayons ultraviolets. Procédé qui, contrairement à la chloration, ne laisse pas d'odeur ou goût aux eaux distribuées.

### Analyses de l'eau

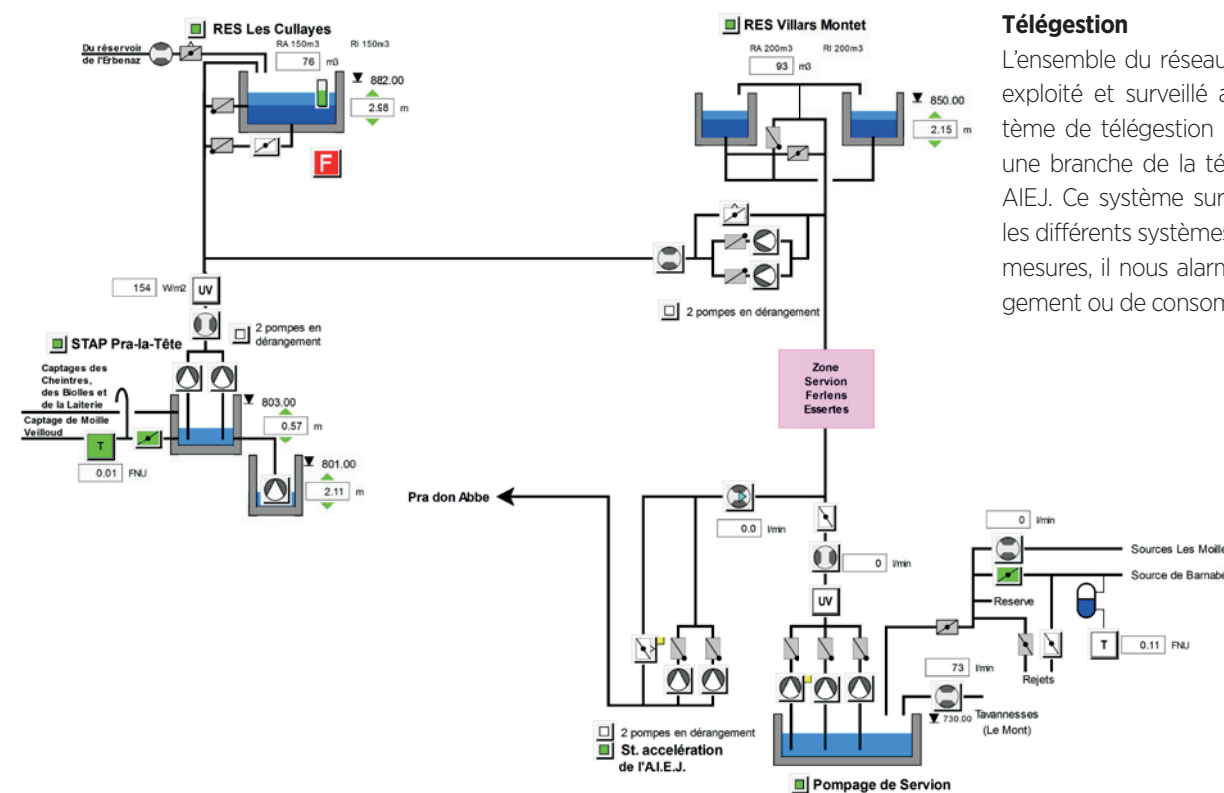
Les analyses sont réalisées par le laboratoire du Service de l'eau de Lausanne et aussi aléatoirement par le laboratoire cantonal.

Les prélèvements sont effectués pour des analyses bactériologiques et physico-chimiques, avant et après traitements selon un plan défini. Cela représente plus de 24 analyses par année.

Les résultats de ces analyses sont affichés aux piliers publics.

### Projets futurs et entretien du réseau

- Mise en conformité de la station de pompage de Servion.
- Conduite entre Montpreveyres et Les Cullayes. Cette liaison permettra de disposer de conditions hydrauliques performantes pour la défense incendie, de garantir la sécurité d'exploitation avec une alimentation directe du réservoir de Villars Montet depuis le réseau lausannois et d'éviter la reconstruction à terme des anciens réservoirs.
- Remplacement de la conduite Vieux-Colège à Servion – route de Ferlens et à Ferlens Route du Village – Clos d'Avau.



### Télogestion

L'ensemble du réseau de l'association est exploité et surveillé au moyen d'un système de télégestion «Rittmeyer» qui est une branche de la télégestion du réseau AIEJ. Ce système surveille et commande les différents systèmes d'automatisme et de mesures, il nous alarme en cas de dérangement ou de consommation excessive.



## Liste des préavis municipaux soumis et acceptés par le Conseil communal

En 2021-2022, le Conseil communal de Jorat-Mézières a siégé à 4 reprises.

### 5 octobre 2021

#### Préavis 03/2021

Autorisations générales 2021-2026

*Municipal responsable: Guenat Patrice, syndic*

#### Préavis 05/2021

Arrêté d'imposition pour l'année 2022

*Municipal responsable: Guenat Patrice, syndic*

#### Préavis 06/2021

Adoption du Plan d'affectation « Grange Sublime » et du règlement

*Municipal responsable: Galley Roland*

### 3 décembre 2021

#### Préavis 07/2021

Divers aménagements et réfection de chaussée – secteur route d'En Bas et chemin Champ du Trey à Carrouge

*Municipaux responsables: Hugentobler Sonia et Guenat Patrice*

#### Préavis 08/2021

Budget 2022

*Municipal responsable: Guenat Patrice, syndic*

#### Préavis 09/2021

Plafond d'emprunt 2021-2026

*Municipal responsable: Guenat Patrice, syndic*

#### Préavis 10/2021 - refusé

Vacations ou traitements ou indemnités de la Municipalité

*Municipal responsable: Guenat Patrice, syndic*

#### Préavis 11/2021

Remplacement du logiciel de gestion communale et adaptation de la plateforme hardware.

*Municipal responsable: Galley Roland*

### 29 mars 2022

#### Préavis 01/2022

Crédit complémentaire de Fr. 104'000.00 pour la rénovation du bâtiment de l'ancienne école de Ferlens et aménagement d'un appartement

*Municipaux responsables: Emery Patrick et Guenat Patrice*

#### Préavis 02/2022

Demande de crédit pour l'acquisition d'un nouveau tracteur à gazon pour la voirie

*Municipaux responsables: Hugentobler Sonia et Guenat Patrice*

#### Préavis 03/2022

Demande de crédit de Fr. 300'000.00 pour le remplacement de la conduite d'eau potable – chemin du Raffort et chemin des Ecoliers à Mézières

*Municipaux responsables: RoCHAT Michel et Guenat Patrice*

### 28 juin 2022

#### Préavis 04/2022

Comptes 2021

*Municipal responsable: Guenat Patrice, syndic*

#### Préavis 05/2022

Crédit étude grande salle de Carrouge

*Municipaux responsables: Emery Patrick et Guenat Patrice*

#### Préavis 06/2022

Crédit complémentaire PACom (ex-PGA)

*Municipaux responsables: Galley Roland et Guenat Patrice*

#### Préavis 07/2022

Création d'écopoints à Ferlens et Carrouge

*Municipaux responsables: Emery Patrick et Guenat Patrice*

#### Préavis 08/2022

Vente du DDP 738 à l'entreprise AB Box SA

*Municipal responsable: Guenat Patrice, syndic*

L'ensemble des préavis, décisions et PV des séances du Conseil communal sont accessibles sous [www.jorat-mezieres.ch](http://www.jorat-mezieres.ch)

## Départ de Patrice Guenat

Patrice Guenat va déposer sa casquette de syndic au 30 septembre prochain.



Un chapitre se termine sur une histoire, plutôt une aventure humaine, qui aura duré vingt-huit ans. Vingt-huit ans de sa vie que Patrice aura mis à la disposition de la communauté. Nous n'allons pas entrer dans les chiffres pour expliquer le nombre de collègues municipaux, syndics, conseillers communaux qu'il a côtoyés, ainsi que le nombre de séances auxquelles il a assisté et de préavis ou de courriers qu'il a eu à signer mais sans calculs on peut en conclure que « ça fait un paquet ».

Nous pouvons dire de Patrice qu'il est rigoureux mais toujours avec une égalité/équité de traitement et qu'il est toujours à l'écoute de tous. Sa connaissance

des dossiers, ses relations dans les services du canton et son anticipation des problématiques communales sont des qualités qui font de lui un syndic qui va laisser des traces et que nous n'oublierons pas.

Patrice, nous souhaitons te remercier pour tout ce que tu as mis en place toutes ces années pour le bien de la Commune, pour ta disponibilité et ton accessibilité en tout temps. Nous pouvons également relever que malgré des périodes difficiles, voire bien « chargées », tu as toujours été d'humeur égale.

Nous te souhaitons une belle suite où tu pourras enfin profiter pleinement des tiens et des plaisirs que tu affectionnes.

Messages du personnel communal et des collègues municipaux

## Non-réélection à la Municipalité de Sandro Simonetta

Sandro aura porté la casquette de municipal durant quinze ans, soit dix ans auprès de l'ancienne Commune de Carrouge et cinq ans depuis la fusion ayant engendré Jorat-Mézières. Il n'a malheureusement pas été réélu lors des élections municipales 2021-2026.

Natif et bourgeois de Carrouge, Sandro n'a jamais renié ses origines transalpines, qui lui ont en tout temps donné cette jovialité à nulle autre pareille. Il manie d'ailleurs parfaitement la langue de Dante.

Grâce à son parcours professionnel dans le domaine de la construction,

Sandro a toujours été à l'aise dans la conduite de ses dicastères, essentiellement en matière de gestion des bâtiments communaux.

Nous tenons à remercier sincèrement Sandro pour tout le travail accompli en faveur de la Commune et lui souhaitons, malgré une vie professionnelle bien remplie, de profiter pleinement des escapades valaisannes ou du côté de Latte, entouré de sa famille et de tous ses petits-enfants. Mais aussi en solitaire, le long de nos rivières, avec sa canne à pêche pour seule compagne.





# Le Service de la voirie

Tout au long de l'année, les employés du Service de la voirie s'affairent à différentes tâches qui varient au gré des saisons. La flexibilité dans les horaires est nécessaire afin d'assurer les travaux qui leur incombent et la Municipalité tient à les en remercier.

## LA PAROLE LEUR EST DONNÉE...

**Collaborateurs et matériel:** chaque employé est polyvalent tout en étant désigné responsable pour l'un ou l'autre des dicastères. Il doit être en mesure de remplacer ses collègues au besoin. Notre Service est bien équipé en véhicules, dont un électrique, ainsi qu'en matériel et diverses machines à accu utiles à l'entretien des parcs et promenades. Depuis trois ans, tout est mis en œuvre afin d'entretenir les espaces verts d'une manière plus écologique et ainsi pouvoir encourager et protéger la biodiversité.

### Les collaborateurs sont:

**Philippe Bach**, responsable, en charge des routes, forêts, eaux claires et eaux usées;

**Loïc Breitenstein**, fontainier communal et responsable du réseau d'eau;

**Mathieu Chappuis**, en charge des parcs et promenades;

**Etienne Cherpillod**, en charge de l'entretien des bâtiments communaux;

**Sébastien Détraz**, en charge de l'entretien des bâtiments communaux et de la déchetterie;

**Pascaline Meusy**, en charge des parcs et promenades;

**Florian Trolliet**, en charge des routes, forêts, eaux claires et eaux usées;

**Yann Pirolet**, apprenti.

**Parcs et promenades:** nous effectuons toutes sortes de travaux comme la taille des haies et arbres pendant la période hivernale principalement (certains arbres ne peuvent être taillés qu'après la floraison). Mais aussi la tonte des gazons, l'entretien des places de jeu et des cimetières tout au long de l'année. Les cimetières et les plates-bandes nous demandent beaucoup de travail lors de la pousse des mauvaises herbes puisque depuis quelques années, la Commune n'utilise plus de produit pesticide. Vers la mi-mars commence la floraison printanière avec notamment les fleurs et plantes qui s'épanouissent dans les bacs dispersés sur le territoire communal. Pendant l'été, nous entretenons et arrosons régulièrement les bégonias, les géraniums et les autres plantes qui décorent nos bâtiments et bacs. Cette année, la Municipalité a accepté l'achat d'une nouvelle citerne munie d'un système électrique afin de permettre l'arrosage des bacs et plates-bandes. Pour le printemps prochain, nous avons un grand projet d'aménagement floral au centre de Carrouge. En parallèle de cet entretien, nous maintenons la propreté du domaine public qui consiste à vider et nettoyer les poubelles, entretenir les abris de bus et nettoyer les WC publics.

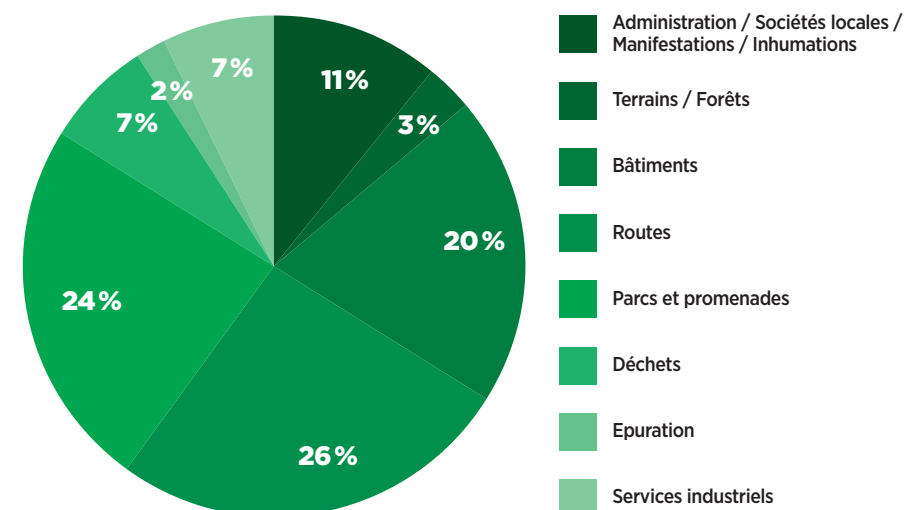
**Bâtiments communaux:** tout au long de l'année, nous procédons à différents contrôles, tels que l'éclairage public, l'ordre et la propreté dans les bâtiments communaux avant et après une location (refuges, grandes salles, etc.). Pendant les saisons froides et durant les vacances scolaires, nous effectuons de gros travaux d'entretien, comme le rafraîchissement des

peintures, la rénovation des sols et plafonds, les gros nettoyages, etc. Nous nous occupons également de la conciergerie dans certaines salles de classe (classes du Crêt et du Petit collège à Mézières). Avec le municipal des bâtiments, nous collaborons pour les différents travaux et projets de rénovation à effectuer sur les bâtiments communaux, ainsi qu'à l'élaboration du budget communal. Nous sommes à l'écoute des sociétés locales et travaillons avec celles-ci pour les demandes et l'aménagement des différents locaux.

Pour les appartements et locaux loués par la Commune, nous répondons aux locataires lorsqu'un problème se présente, soit en réparant nous-mêmes, soit en mandatant une entreprise spécialisée.

**Service des eaux:** il garantit l'approvisionnement en eau potable aux citoyens de la commune et à la défense incendie. A sa tête, le fontainier nettoie et entretient les installations telles que captages (sources), stations de pompage et réservoirs. La mise en service de nouvelles conduites s'organise en collaboration avec le concessionnaire. Il gère les travaux d'urgence tels que les fuites (fermeture de vannes, contact avec les entreprises pour la creuse et la réparation) et effectue le renouvellement et la distribution des compteurs d'eau, ainsi que le relevé des nouveaux compteurs électroniques. Il est également en charge du suivi de chantier lors de renouvellement de conduites. Plusieurs fois par année, il récolte des échantillons d'eau pour des analyses en laboratoire afin de garantir une qualité irréprochable de l'eau du robinet. De plus, il s'occupe du nettoyage des fontaines.

## RÉPARTITION TRAVAUX VOIRIE



De gauche à droite: Etienne Cherpillod, Philippe Bach, Pascaline Meusy, Florian Trolliet, Sébastien Détraz, Loïc Breitenstein, Matthieu Chappuis et Yann Pirolet

**Déchetterie:** lors de votre visite à la déchetterie, vous avez la possibilité de déposer différents déchets. Pour l'évacuation, nous travaillons avec une entreprise spécialisée qui s'appelle CRIDEC. Voici une liste non exhaustive des produits spéciaux: huiles minérale et végétale, produits ménagers, ampoules, phytosanitaires, médicaments, piles et batteries, aérosols, peintures à l'huile et à l'eau, solvants, etc.

**Routes:** durant toute l'année, nous entretenons les routes communales en rebouchant les trous et dès qu'elles n'ont plus de sel sur la chaussée, nous effectuons un balayage à raison d'une fois par semaine. Les panneaux de signalisation sont contrôlés et changés dès qu'ils ne sont plus en état. Au printemps, nous effectuons le tour des routes avec des sociétés spécialisées afin de définir quels

gros travaux doivent être entrepris durant l'été. Durant la saison estivale, nous travaillons d'arrache-pied pour contrôler tous les dépotoirs de route afin de les vider avec un camion aspirateur. Nous profitons également de vérifier le scellement des chambres et effectuons les travaux qui se révèlent nécessaires. Le marquage des lignes de parcs ainsi que le centre des chaussées sont refaits quand les grandes chaleurs arrivent.

**Eaux claires et eaux usées:** la période de juillet et août est souvent réservée pour le contrôle de notre réseau souterrain. Nous effectuons des curages de conduites ainsi que des passages de caméra afin de contrôler l'état de notre réseau. Cela nous permet aussi de vérifier si des maisons ne sont pas bien reliées aux tuyaux prévus.

**Forêts:** en été, les plantations sont entretenues et, selon la saison, nous profitons de planter certaines essences choisies par le garde forestier. Nous effectuons quelques abattages d'urgence et entretenons nos chemins forestiers. Ce dicastère ne représente pas un grand pourcentage de nos activités.



# Détention de volailles : devoirs et obligations

L'acquisition de volailles implique de respecter les exigences légales. Tant au niveau de la détention qu'au niveau des autorisations pour la construction d'un abri.

Notre règlement communal de Police, section 7 de la police et de la protection des animaux, stipule que les détenteurs d'animaux sont tenus de prendre toutes les mesures utiles pour empêcher ceux-ci de, soit:

- troubler l'ordre et la tranquillité publics (Art. 90, lettre b);
- gêner le voisinage, notamment par leurs cris et leurs odeurs (Art. 90, lettre d).



## DANS LE CADRE DE LA CONSTRUCTION D'UN POULAILLER

### 1) Démarches auprès de la Commune:

De par leurs éventuelles nuisances (odeurs, bruit, etc.) et au vu des intérêts privés dignes de protection, la construction de poulaillers doit faire l'objet d'une demande d'autorisation communale qui renseignera sur le nombre de poules détenues, ainsi que sur la présence éventuelle d'un coq.

En outre, le dossier devra comprendre un descriptif détaillé du poulailler (dimensions), emplacement prévu sur la propriété, ainsi que de la signature de tous les voisins parcellaires pour accord.

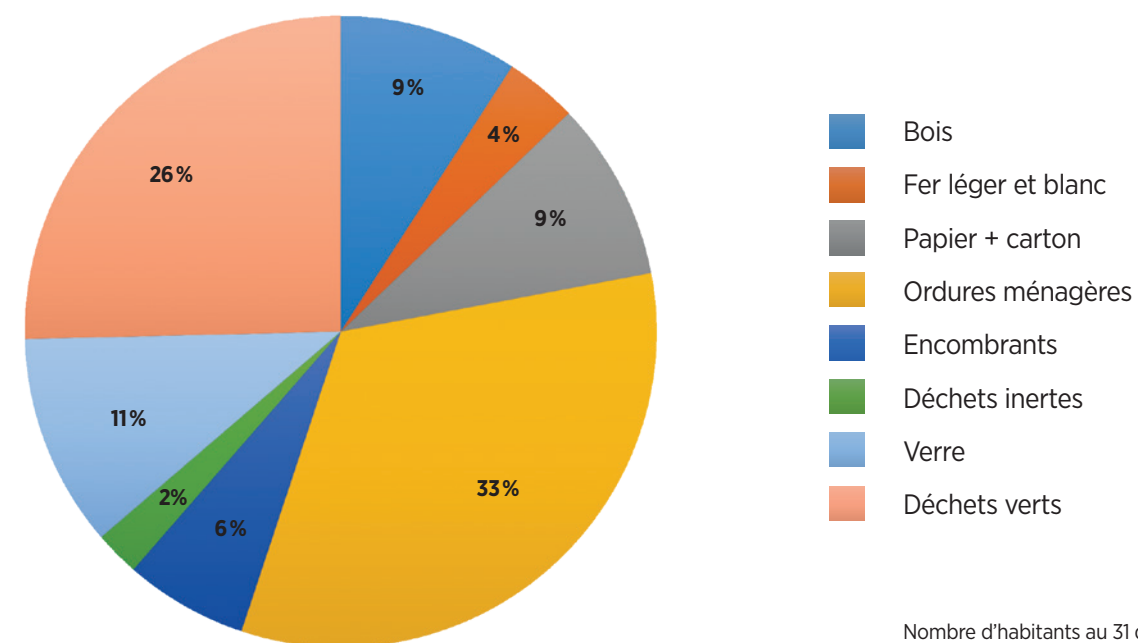
### 2) Démarches auprès du Canton:

Tout nouveau détenteur de volailles est tenu de s'inscrire auprès de la Direction générale de l'agriculture, de la viticulture et des affaires vétérinaires (DGAV), via le « formulaire d'inscription pour tout nouveau détenteur d'animaux de rente ou de compagnie », disponible sur [www.vd.ch](http://www.vd.ch)

La fiche thématique « Protection des animaux n° 10.4 » relative à la détention de poules à titre de loisir établie par l'Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires OSAV vous transmettra toutes les informations utiles. Elle est disponible sur [www.blv.admin.ch](http://www.blv.admin.ch)

# Infos déchets et horaires de la déchetterie

## QUANTITÉ ET TYPE DE DÉCHETS EN 2021



Nombre d'habitants au 31 décembre 2021: 3095

## HORAIRES D'OUVERTURE DE LA DÉCHETTERIE DE LA LOUYE À CARROUGE

### Du 1<sup>er</sup> novembre au 31 mars (horaire d'hiver)

Mercredi		15h00 – 18h30
Vendredi	10h00 – 12h00	13h00 – 15h00 réservé aux entreprises
Samedi	08h30 – 11h30	

### Du 1<sup>er</sup> avril au 31 octobre (horaire d'été)

Lundi		15h00 – 18h30
Mercredi		15h00 – 18h30
Vendredi	10h00 – 12h00	13h00 – 15h00 réservé aux entreprises
Samedi	08h30 – 11h30	

Fermée les jours fériés officiels / Contact : Service de la voirie, 021 903 26 17, [voirie@jorat-mezieres.ch](mailto:voirie@jorat-mezieres.ch)





## Les brèves

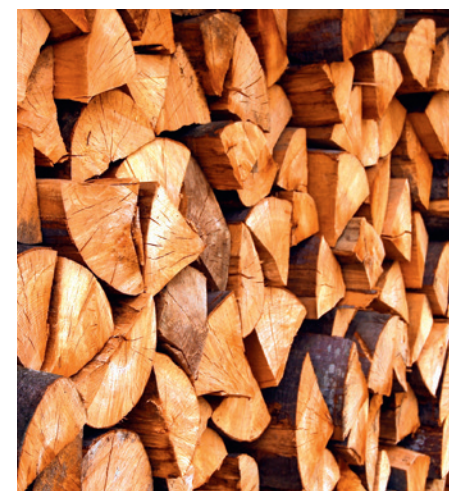
### ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE – ENTREPRISES

- Toute personne ou entreprise qui exerce une activité économique indépendante, quelle que soit sa forme juridique, sur le territoire de Jorat-Mézières, est tenue de s'annoncer auprès de l'administration communale.
- Les modifications et nouvelles données devront être annoncées dans un délai de trente jours.
- Toute entreprise employant un travailleur frontalier doit obligatoirement l'annoncer au Contrôle des habitants.

Formulaire d'annonce de nouvelle entreprise à télécharger sur [www.jorat-mezieres.ch](http://www.jorat-mezieres.ch) / Cadre de vie / Entreprises et commerces

### BOIS DE FEU

La Coopérative Bois énergie Jorat-Broye, dont la Commune de Jorat-Mézières est membre, commercialise du bois de feu pour cheminée (en stères, en sacs de 15 kg et bois d'allumage) ainsi que des plaquettes de bois pour couverture de jardin.



Pour commandes & renseignements:  
GFBJ, Groupement forestier Broye-Jorat,  
Z.I. de l'Ecorcheboeuf 23, 1084 Carrouge  
Marc Rod, garde forestier  
portable: 079 638 05 21, mail: marc.rod@vd.ch

### OFFICE DE LA POPULATION COVID-19 / fréquentation de l'accueil et changement d'horaire

Depuis mars 2020, la fréquentation de notre guichet a diminué au profit de l'utilisation de notre guichet virtuel accessible via notre site internet. En 2021, la moitié des annonces d'arrivées, de départs ainsi que de changements d'adresse dans la commune ont été effectuées par ce biais.

La présence au guichet est par contre toujours obligatoire pour les demandes de cartes d'identité, les certificats de vie ainsi que les premières arrivées depuis l'étranger.

Nous vous rendons attentifs que l'accueil est accessible à une personne/famille à la fois pour des raisons de confidentialité. Il se peut donc que vous deviez attendre dans le couloir d'entrée du bâtiment.

La permanence du mardi soir est remplacée par celle du mercredi de 14h à 18h30, ceci dès le 1<sup>er</sup> mars 2022.

Il y a la possibilité de prendre rendez-vous le mardi après-midi, pour des demandes nécessitant du temps.

### LOCATIONS DES SALLES ET REFUGES DE LA COMMUNE

Les demandes de location pour les différentes salles et refuges de la Commune doivent être déposées via le site internet à l'adresse [www.jorat-mezieres.ch/locations](http://www.jorat-mezieres.ch/locations)

Nous rappelons que les demandes doivent être faites:

- Au minimum un mois avant la manifestation, notamment pour les refuges et la salle des Enfants Bourgeois;
- Au minimum trois mois à l'avance pour les grandes salles.

Les locations pour la Ferme des Troncs, Les Chardouilles et le refuge de la Détente à Ferlens ne sont pas gérées par

l'administration communale. Nous vous communiquons ci-dessous les liens qui vous donneront tous les renseignements nécessaires:

- **Refuge La Détente:**  
[www.refugeladetente.ch](http://www.refugeladetente.ch)  
ou sur notre site en suivant [www.jorat-mezieres.ch/locations/](http://www.jorat-mezieres.ch/locations/) autres locations
- **Maison d'accueil des Chardouilles:**  
sur notre site en suivant [www.jorat-mezieres.ch/locations/](http://www.jorat-mezieres.ch/locations/) autres locations
- **Ferme des Troncs, Association Jorat Souviens-toi:** [www.joratst.ch](http://www.joratst.ch)  
ou sur notre site en suivant [www.jorat-mezieres.ch/locations/](http://www.jorat-mezieres.ch/locations/) autres locations



## Matériel de vote Informations importantes

### La majorité des cas de votes ne pouvant être pris en compte concerne les situations suivantes:

- Carte de vote non signée;
- Bulletin(s) de vote, tout ou partie, non mis dans l'enveloppe jaune;
- Pas de carte de vote ou mise dans l'enveloppe jaune;

### Une marche à suivre est imprimée au dos de l'enveloppe de transmission grise lors de chaque votation.

### Vote des étrangers au niveau communal:

Les personnes d'origine étrangère peuvent voter, élire et être élues sur le plan communal dans le canton de Vaud. La Constitution de 2003 leur accorde ces droits politiques si elles répondent aux trois conditions suivantes:

- Bénéficier d'un permis de séjour en Suisse depuis dix ans;
- Résider dans le canton de Vaud depuis trois ans;
- Avoir 18 ans révolus.

Les personnes qui remplissent ces conditions sont inscrites automatiquement dans le registre de leur commune et reçoivent le matériel de vote ou d'élection à leur domicile.

Des informations à ce sujet se trouvent sous: [www.vd.ch/vote-etrangers](http://www.vd.ch/vote-etrangers) #1voix1choix

### En cas de perte de matériel ou matériel non reçu:

Ordonnance sur les droits politiques ODP 161.11: Art. 24 Défaut de matériel: les électeurs qui n'ont pas reçu tout ou partie de



leur matériel ou qui l'ont égaré peuvent en obtenir au greffe municipal au plus tard à 12h le dernier jour ouvrable précédant celui du scrutin.

Passé ce délai, il ne sera plus possible de voter sans carte de vote établie par l'administration communale.

**Merci de prendre note que lors du renvoi de votre matériel de vote par la poste, celui-ci doit être affranchi.**

**L'administration communale se tient à votre disposition pour toutes questions en relation aux votations.**

## Recensement chiens

En application des règlements cantonaux, la Municipalité informe les propriétaires de chiens qu'ils sont tenus de déclarer à l'administration communale **tout chien acquis, reçu, vendu et/ou décédé.**

Une modification doit être annoncée dans les 15 jours suivant l'événement, et dans les 90 jours en cas de naissance.

En outre, tous les propriétaires de chiens doivent être au bénéfice d'une assurance responsabilité civile.

Sur la voie publique ou dans un lieu accessible au public, toute personne accompagnée d'un chien doit le tenir en laisse ou être en mesure de le maîtriser à tout moment par la voix ou le geste.

Règlement communal de police:

- Art. 22 Animaux errants:  
Il est interdit de laisser divaguer les animaux qui compromettraient la sécurité publique.
- Art. 23 Chiens sans collier:  
Les chiens doivent être munis d'un collier portant le nom de leur propriétaire.

En outre, il convient de rappeler que le canton de Vaud a décidé d'adapter sa législation en rendant obligatoire la tenue des chiens en laisse du 1<sup>er</sup> avril au 15 juillet. Cette disposition s'applique dans tous les espaces forestiers et dans les prairies attenantes.

### Procédure AMICUS (banque fédérale de données pour les chiens):

Les propriétaires de chiens sont tenus de les enregistrer sur la base de données d'AMICUS. Ils recevront de l'administration communale un numéro d'identifiant IP pour procéder à cette inscription.

Procédure à télécharger sur notre site en suivant [www.jorat-mezieres.ch/administration/inscription\\_chiens/procEDURE\\_Amicus](http://www.jorat-mezieres.ch/administration/inscription_chiens/procEDURE_Amicus)





## Instances officielles

SERVICES	RUE	LOCALITÉ	TÉLÉPHONE
Agence assurances sociales (AAS)	Le Bourg 11	1610 Oron-la-Ville	021 557 83 95
Caisse cantonale vaudoise de compensation AVS	Rue des Moulins 3	1800 Vevey	021 964 12 11
Centre social régional (CSR)	Le Bourg 11	1610 Oron-la-Ville	021 557 19 55
ECA	Rue de la Tour 5	1095 Lutry	0800 721 721
Etat civil vaudois	Rue du Simplon 18	1800 Vevey	021 557 07 07
Gendarmerie - poste d'Oron	Le Bourg 11	1610 Oron-la-Ville	021 557 86 21
Justice de Paix Lavaux-Oron	Rue Davel 9	1096 Cully	021 557 82 55
Office des faillites arrondissement Est vaudois	Place de la Gare 5	1800 Vevey	021 557 13 00
Office d'impôt du district	Rue du Simplon 22	1800 Vevey	021 557 10 00
Office des poursuites Lavaux-Oron	Ch. des Versailles 6	1096 Cully	021 557 83 10
Office régional de placement (ORP)	Av. C.-F. Ramuz 43	1009 Pully	021 557 19 10
Préfecture Lavaux-Oron	Ch. de Versailles 6	1096 Cully	021 316 07 10
Registre foncier de l'Est vaudois	Rue du Simplon 24	1800 Vevey	021 557 12 12
SDIS Oron-Jorat	Rte de Lausanne 54a	1610 Oron-la-Ville	076 579 05 86 / 079 353 58 00

## Ecole et petite enfance

SERVICES SCOLAIRES	RUE	LOCALITÉ	LIEN INTERNET	TÉLÉPHONE
Accueil Petite Enfance Réseau d'Oron (APEROR)	Ch. du Centre 6	1077 Servion	www.reseau-aperor.ch	021 903 14 13
Ass. des parents d'élèves du Jorat (APE Jorat)	Ch. du Clos du Brit 2B	1083 Mézières	www.ape-jorat.ch	078 904 91 79
Ass. scolaire intercommunale du Jorat (ASIJ)	Ch. du Raffort 11	1083 Mézières	www.asij.ch	021 557 35 08
Etablissement scolaire du Jorat (EPS)	Ch. du Raffort 11	1083 Mézières	www.ecolesdujorat.ch	021 557 35 10

GARDERIES	RUE	LOCALITÉ	LIEN INTERNET	TÉLÉPHONE
Le Petit Panda	Rue du Général-Guisan 4	1083 Mézières	www.petit-panda.ch	021 903 61 45
Les Libellules	Ch. de la Grande Salle 1	1084 Carrouge	www.reseau-aperor.ch	021 903 40 41

## Assistance - Aides

SERVICES	TÉLÉPHONE
Association AI Oron t'aide	079 398 03 60
Cartons du Cœur région Oron	079 393 86 70
Fondation pour proches-aidants PRO-XY Lavaux-Oron, coordinatrice régionale	079 590 61 30
Groupe des bénévoles Oron-Mézières, transports médicaux, CMS Oron	021 907 35 50
La main tendue	143
Aide téléphonique pour les enfants et les jeunes	147
Centrale des solidarités pour personnes isolées ou démunies au quotidien	0800 30 30 38
Pro Senectute	021 646 17 21

## Paroisses

PAROISSES	RUE	LOCALITÉ	LIEN INTERNET	TÉLÉPHONE
Paroisse du Jorat, diacre Bertrand Quartier	Ch. de l'Eglise 12	1081 Montpreveyres	www.eerv.ch/region/la-broye/jorat/accueil	021 331 58 97
Paroisse catholique d'Oron-la-Ville	Ch. du Chaney 3	1610 Oron-la-Ville	www.cath-vd.ch/paroisses/oron	021 909 50 37

## Services médicaux

SERVICES	RESPONSABLE	LIEU	TÉLÉPHONE
<b>URGENCES</b>			
<b>Ambulances, appel d'urgences</b>			<b>144</b>
<b>Feu, centrale d'alarme</b>			<b>118</b>
Permanences médicales, Centrale des médecins de garde		1005 Lausanne	0848 133 133
Police, appel d'urgences			117
Rega			1414
<b>CENTRE MÉDICAL DU JORAT</b>		Rte de Servion 4-6-8, 1083 Mézières	
Médecine de famille	Dr Christopher Krayenbühl Dr Jean Perdrix, Dr Jean-Michel Bigler, Dr Biniam Shawul et Dresse Jeanne de Montmollin		021 903 11 23 021 903 19 13
Psychiatrie - Psychothérapie	Dr Carlos A. de Mendonça Lima et Dr Dimitris Foskolos		021 903 19 13
Pédiatrie	Dresse Sarah Pernet-Fattet et Dresse Gaël Vadnaï		021 903 60 00
Cabinet dentaire	Dresse Valérie Dormenval		021 903 59 03
Cabinet de physiothérapie	Alison Garland de Rivaz		021 903 21 18
Chirurgie orthopédique	Dr Georges-Edouard Barraud		021 903 11 23
<b>Pharmacie du Jorat</b>	David Mack	Rte de Servion 6, 1083 Mézières	021 903 02 60
<b>Centre médico-social (CMS)</b>		Le Bourg 40, 1610 Oron-la-Ville	021 907 35 50

## Santé

THÉRAPIES	CONTACT	LIEU	TÉLÉPHONE
Cabinet d'ostéopathie	Victoria Dezuari	Rue du Théâtre 7, 1083 Mézières	079 445 35 86
Cabinet de physiothérapie	Agnès Grenon Beysard Muriel Burkhard Sylvia Schär-Kuttel	Rte du Mottey 25, 1084 Carrouge Rte du Mottey 25, 1084 Carrouge Rte du Village 35, 1084 Carrouge	079 638 91 75 078 805 94 16 021 903 17 21
Cabinet d'ergothérapie	Céline Christinat R'GO Jannet Zaal R'GO Sarah Donzallaz	Rue du Théâtre 7, 1083 Mézières Rue du Théâtre 7, 1083 Mézières Rue du Théâtre 7, 1083 Mézières	078 679 22 98 078 853 57 69 079 547 34 99

## EMS

EMS	RUE	LOCALITÉ	TÉLÉPHONE
EMS La Faverge	Rte de Bulle 10	1610 Oron-la-Ville	021 908 09 08
EMS Le Flon	Rte du Flon 19	1610 Oron-la-Ville	021 908 02 00
EMS Le Signal	Rte du Signal 6	1080 Les Cullayes	021 903 11 66
Résidence EMS Praz-Joret	Rte de Servion 36a	1083 Mézières	021 903 09 40

## Animaux et forêt

SERVICES	CONTACTS	RUE	LOCALITE	TELEPHONE
Vétérinaire petits et grands animaux	Julien Lador	La Vy de Rue 3	1083 Mézières	021 903 01 01
Garde-faune	Stéphane Mettraux	Rte de Morrens 8	1053 Cugy	079 237 42 62
Garde-pêche	Louis Deslarzes	Rte de Morrens 8	1053 Cugy	079 518 09 35
Garde forestier	Marc Rod	Z.I. Ecorcheboeuf 23	1084 Carrouge	079 638 05 21



# Associations et sociétés locales, sports et loisirs

Dénomination	Prénom	Nom	Tél. officiel	Site internet
Abbaye de Carrouge	Frédéric	Pittet	079 301 42 82	
Abbaye de Mézières	Raphaël	Pasteris	079 649 65 13	
Abbaye de Servion-Ferlens-Essertes	Loïc	Bardet	079 718 01 88	www.abbaye-servion-ferlens-essertes.ch
Aînés du Jorat	Monique	Maeder	021 903 18 03	
Association AI Oron t'aide	Henri-Louis	Doge	079 174 58 97	www.alorontaide.ch
Amicale PEC Jorat-Lavaux			079 765 49 84	www.chevaud.ch
Association des amis de Gustave Roud AAGR	Stéphane	Pétermann	079 288 42 97	www.gustave-roud.ch
Association des commerçants du Jorat ACAIJ	Ronny	André	021 903 10 10	www.acaij.ch
Association des parents d'élèves du Jorat APE Jorat	Christine	Muller	079 473 52 06	www.ape-jorat.ch
Association du Cinéma du Jorat	Sylvie	Jordan	021 903 19 18	www.cinema-du-jorat.ch
Association Jorat souviens-toi	Claude-Yvan	Jordan	079 943 99 63	www.joratst.ch
Association Petite Enfance Réseau Oron APERO		Secrétariat	021 903 14 13	www.reseau-apero.ch
Association scolaire intercommunale du Jorat ASIJ	Nicolas	Deprez	021 557 35 08	www.asij.ch
Azimuth-photo Club de photographie	Jean-Luc	Dufey	078 625 13 51	www.azimuth-photo.ch
Badminton Club	Grégoire	Perruchoud	076 422 40 25	www.bcjorat.ch
Bibliothèque publique du Jorat	Martine	Thonney	021 557 35 21	www.jorat-mezieres.ch / cadre de vie
Cercle des Amis du Théâtre du Jorat	Christophe	Rebetez	079 561 31 56	www.theatredujorat.ch
Chœur mixte de Carrouge	Nathalie	Zweifel	079 572 73 64	www.choeurmixtedecarrouge.ch
Circul'Action	Philippe	Randin	079 582 42 18	www.circulaction.ch
Club de la Lanterne magique de Carrouge - cinéma Carrouge	Marc	Oran	079 214 35 51	www.magic-lantern.org
Club de Tennis de Table, CTT Mézières	Bernard	Cottier	079 250 51 78	www.cttmezieres.weebly.com
Club du berger allemand le Jorat		Secrétariat		www.lescharmilles.ch
Cors des Alpes	Max	Zweifel	021 907 80 78	
Delta Jorat Beta	Nicolas	Gilliéron	079 300 53 74	www.deltajoratabeta.ch
Ecole de Musique de la Fanfare du Jorat	Frédéric	Pittet	079 960 74 43	www.multisite.ch
Fanfare du Jorat	Nicole	Puidoux	077 450 38 69	www.fanfare-du-jorat.ch
FC Jorat-Mézières FCJM	Vincent	Rimaz	079 709 85 94	www.fcjm.ch
Fédération vaudoise des sociétés d'apiculteurs	Steeve	Péguiron	079 905 64 01	www.apiculture.ch
Jeunesse de Carrouge	Noémie	Bach	078 612 20 75	www.jeunessedecarrouge.ch
Jeunesse de Mézières	Simon	Randin	076 588 92 86	www.facebook.com/jeunessedemezieres
Jeunes tireurs du Jorat	Vincent	Dumas	079 598 93 58	www.refugeladetente.ch/Jeunes-tireurs
Jumelage Carrouge-Carrouges (F)	Cédric	Bolomey	079 632 43 34	www.jumelagecarrougevd.ch
La Joratitude	Gary	Cherpillod	079 747 05 88	www.lajoratitude.ch
Les Trois Gâchettes de Mézières	Christophe	Thonney	079 910 19 91	
Marché Charmé de Carrouge	Pierre	Jordan	079 416 15 89	
Marche romande Général Guisan	Bernard	Burri	079 412 38 19	www.mrgg.ch
Paysannes Vaudoises section Mézières et environ	Andréa	Bory	078 758 23 56	www.paysannesvaudoises.ch/association/les-groupes/
Pistolet-Revolver du Jorat	Eric	Thonney	079 776 54 49	
Samaritains section Haute-Broye Jorat ACVS	Stella	Dougoud	079 259 81 75	www.samaritains-hbj.ch
Ski Club « Les Genettes »	François	Gilliéron	021 903 12 52	www.lesgenettes.ch
Société de gymnastique de Mézières	Patricia	Dumas	021 903 22 03	www.sites.google.com/site/gymmezieres/home
Société de Tir « les Maraîches » Carrouge, Ropraz, Vulliens	Bernard	Debétaz	078 751 28 68	
Société de Tir la Détente	Frédéric	Broillet	079 643 22 54	www.refugeladetente.ch
SVPR - Société des Pêcheurs	Jean-Michel	Trolliet	079 558 30 94	www.peche-svpr.ch
Tir des enfants	Sandra	Favre	076 559 35 12	
Union des Sociétés de Tir et d'Abbaye de Mézières	Jean-Luc	Jeannet	021 903 11 56	
VBC Jorat-Mézières	Gaspar	Cuche	077 403 78 16	www.vbcjoratmezieres.com

# Formation premiers secours « massage cardiaque avec défibrillateur » - BLS-AED

Les formations premiers secours proposées dernièrement sur le territoire communal ont remporté un franc succès auprès de la population de Jorat-Mézières. La Municipalité s'en réjouit et offre de nouvelles dates de cours.

Plus de 60 personnes y ont pris part avec enthousiasme et engagement. La Municipalité a donc décidé de reconduire l'offre comme suit :

### Type de formation :

BLS-AED complet de 3h, validé par un certificat BLS-AED-SRC, valable 2 ans et reconnu par le Swiss Resuscitation Council SRC.

### Quelques chiffres

- Dans le canton de Vaud, chaque jour, **2 personnes** sont victimes d'un arrêt cardiaque ;
- Seule **1 personne sur 20** survit ;
- Plus de **70%** de ces arrêts cardiaques se produisent à domicile, généralement durant la journée.
- Une ambulance met en moyenne **10 minutes** pour arriver sur place, un « premier répondant » **5**.

### Objectif général :

A l'issue de la formation, l'apprenant sera capable, en attendant les secours professionnels, de maîtriser les gestes de base de la réanimation cardio-pulmonaire chez les adultes, les enfants et les nourrissons, en conformité avec les recommandations internationales. Cette formation permet de devenir Premier Répondant (First Responder).

### Public cible :

Toute personne, dès l'âge de 12 ans

### Dates 2022-2023 :

**2022 = 2 novembre**  
**2023 = 15 mars, 7 juin et 8 novembre**

### Horaire :

De 19h à 22h

### Lieu :

Salle des Enfants Bourgeois à la route de la Croix-d'Or 6 à 1083 Mézières VD

### Inscription :

Via notre site [www.jorat-mezieres.ch](http://www.jorat-mezieres.ch) / Cadre de vie / Santé, soins / Formation premiers secours

### Tarif :

**Habitant de Jorat-Mézières : formation OFFERTE tous les 2 ans**

Non-résident de la commune : Fr. 90.- par personne

### Formateur :

SwissMed Solutions SA  
Responsable formation ;  
Christophe Roulin 079 799 48 29  
[christophe@swissmedsolutions.ch](mailto:christophe@swissmedsolutions.ch),  
[www.swissmedsolutions.ch](http://www.swissmedsolutions.ch)

**Vous avez 18 ans révolus et avez suivi le cours BLS/AED reconnu SRC complet ?**

... alors n'hésitez plus, devenez « Premier Répondant ».

Informations sous : [www.vd.ch/first-responders](http://www.vd.ch/first-responders)



La formation débute par la théorie, suivie de la pratique pour l'enseignement du massage cardiaque et l'utilisation du défibrillateur par chaque participant. Ici, lors de la formation du 10 novembre 2021.



Concept de la chaîne de survie avec alarme du First Responders par le 144

**Cinq défibrillateurs sont à disposition en cas d'urgence cardiaque sur le territoire communal**

Informations sous : [www.jorat-mezieres.ch](http://www.jorat-mezieres.ch) / Cadre de vie / Santé, soins / Défibrillateurs





# Souvenirs 2021-2022



**13 et 14 août 2021**  
Festival Into The Corn à Mézières,  
organisé par la Delta Jorat Beta  
© Pierre Fracheboud



**27 août 2021**  
Reprise du Marché Charme  
de Carrouge



**26 mars 2022** Opération « Coup de balai » organisée par Circul'Action



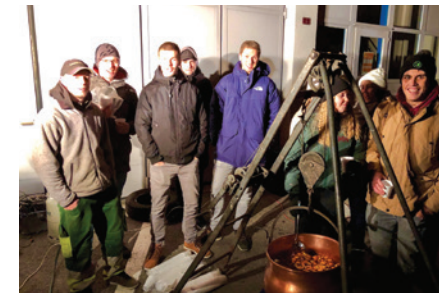
**11 et 12 septembre 2021**  
Marché Jorat Souviens-toi



**27 novembre 2021** Jeunesse de Carrouge,  
collecte de dons en faveur du Téléthon dans  
le cadre du Marché Charme de Carrouge



**2 et 3 avril 2022** Concerts de la Fanfare du Jorat



**3 décembre 2021** Jeunesse de Mézières,  
collecte de dons en faveur du Téléthon  
dans le cadre des Fenêtres de l'Avent



**18 juin 2022** Coffre-ouvert sur le parking de l'Épinette à Mézières



**6 au 11 juillet 2022**  
Abbaye de Carrouge



**25 juin 2022** Opération « copeaux » à la piste Vita  
de Mézières, organisée par Circul'Action,  
en collaboration avec le Service de la voirie

# Nonagénaires



**Mme Gisèle Blanc,**  
née le 12 novembre 1931.  
Entourée de ses  
enfants, petits-enfants,  
de sa fille de cœur,  
d'une délégation de  
la Commune et  
du pasteur Nicolas  
Merminod.

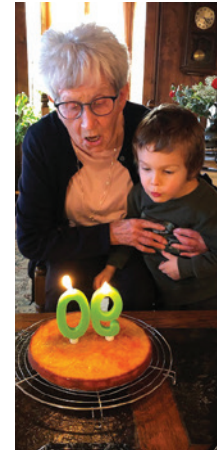


**M. Jacques Porchet,**  
né le 20 janvier 1932.  
Entouré de sa fille  
Isabelle Porchet, de  
Patrice Guenat, syndic  
et Valérie Pasteris,  
secrétaire municipale  
et parente de  
M. Porchet.



**M. Gaston Luquiens,**  
né le 15 janvier 1932.  
Rencontre avec la  
Municipalité au complet  
le 4 avril 2022.  
M. Gaston Luquiens  
et Mme Muriel Preti,  
municipale.

**Mme Jeanne  
Rollinet,** née le  
14 janvier 1932.  
Soufflant ses bougies  
en compagnie de son  
arrière-petit-fils Tyrian.



# Centenaire, notre doyenne Mme Georgette Debétaz



**Mme Georgette Debétaz,** née le 26 février 1922. A l'occasion de son centième anniversaire, la famille et les proches ont entouré Mme Debétaz. Pour la partie officielle, le préfet du district de Lavaux-Oron Daniel Flotron, le syndic Patrice Guenat ainsi qu'une délégation de la Municipalité ont salué et félicité la jubilaire de la part des autorités cantonales et municipales.



# Evénements 2022-2023

## Août 2022

- 1 **Fête nationale**  
*Centre du village à Carrouge*
- 12-13 **Festival Into The Corn,**  
*Delta Jorat Beta*  
*A proximité des terrains de foot à Mézières*
- 17 **Tour du Pays de Vaud,** course à pied  
*Au Raffort à Mézières*
- 26 **Marché « Charme »**  
*Place du Marché à Carrouge*

## Septembre 2022

- 10 **Marché Jorat Souviens-toi**  
*Ferme des Troncs à Mézières*
- 11 **Fête à la Ferme des Troncs**  
*Ferme des Troncs à Mézières*
- 24 **Souper de soutien de la Jeunesse de Mézières**  
*Grande salle de Mézières*
- 25 **Journée coup de balai** organisée par l'Association Circul'Action  
*Parking de l'Epinette à Mézières*
- 30 **Marché « Charme »,** soirée à thème  
*Place du Marché à Carrouge*
- 30 **Soirée Moules-frites** sur inscription, Société de Jumelage  
*Grande salle de Carrouge*

## Octobre 2022

- 1 **Marché de la vente paroissiale**  
*Jardin de la Cure à Mézières*
- 2 **Vente paroissiale**  
*Grande salle de Mézières*
- 4 **Conseil communal**  
*Grande salle de Mézières*
- 6 **Vernissage de l'exposition de Charlotte Renevey**  
*Bibliothèque publique du Jorat à Mézières*
- 7 **Conférence donnée par M. Mevs,** spécialiste des clochers  
*Chapelle de Carrouge*
- 28 **Marché « Charme »**  
*Place du Marché à Carrouge*
- 29 **Bal Halloween Night organisé par la Jeunesse de Carrouge**  
*Grande salle de Carrouge*

## Novembre 2022

- 1 **Don du sang**  
*Grande salle de Mézières*
- 2 **Formation premiers secours**  
*Salle des Enfants Bourgeois à Mézières*

- 11 **Nuit du Conte**  
*Bibliothèque publique du Jorat à Mézières*
- 25 **Marché « Charme »**  
*Place du Marché à Carrouge*
- 26-27 **Soirées de la Société de gymnastique de Mézières**  
*Grande salle de Mézières*
- 30 **Spectacle de la Cie de la Marelle**  
*Grande salle de Carrouge*

## Décembre 2022

- 8-9 **Dégustations vins vaudois,** GWS Aux Services du Vin SA  
*Grande salle de Carrouge*
- 9 **Conseil communal**  
*Grande salle de Mézières*
- 10-11 **Marché de Noël**  
*Grande salle de Mézières*
- 16 **Marché « Charme »**  
*Place du Marché à Carrouge*

## Janvier 2023

- 27 **Marché « Charme »**  
*Place du Marché à Carrouge*
- 28 **Concert annuel de la Fanfare du Jorat et Ecole de musique**  
*Grande salle de Mézières*

## Février 2023

- 3 **Soirée crêpes organisée par société Jumelage**  
*Grande Salle de Carrouge*
- 4 **Concert annuel de la Fanfare du Jorat et Ecole de musique**  
*Grande salle de Mézières*
- 10-12 **Bourse d'échange d'oiseaux des îles** (Ass. romande d'amateurs d'oiseaux)  
*Grande salle de Mézières*
- 18 **Green Party, organisée par la Jeunesse de Mézières**  
*Grande salle de Mézières + salles de gym*
- 24 **Marché « Charme »**  
*Place du Marché à Carrouge*
- 28 **Don du sang**  
*Grande salle de Mézières*

## Mars 2023

- 15 **Formation premiers secours**  
*Salle des Enfants Bourgeois à Mézières*
- 24 **Repas de soutien du FC Jorat-Mézières**  
*Grande salle de Mézières*
- 31 **Marché « Charme »**  
*Place du Marché à Carrouge*

## Avril 2023

- 15 **Bal de Printemps organisé par la Jeunesse de Carrouge**  
*Grande salle de Carrouge*
- 28 **Marché « Charme »**  
*Place du Marché à Carrouge*
- 28, 29 et 30 **Soirées du chœur mixte de Carrouge « La sorcière du bois de vent »**  
*Grande salle de Carrouge*

## Mai 2023

- 5-6-7 **Soirées du chœur mixte de Carrouge « La sorcière du bois de vent »**  
*Grande salle de Carrouge*
- 13 **Marché Jorat Souviens-toi**  
*Place du village à Mézières*
- 16 **Don du sang**  
*Grande salle de Mézières*
- 26 **Marché « Charme »**  
*Place du Marché à Carrouge*

## Juin 2023

- 3 **Vente à Coffre ouvert**  
*Parking de l'Epinette à Mézières*
- 7 **Formation premiers secours**  
*Salle des Enfants Bourgeois à Mézières*
- 10 **Marché Jorat Souviens-toi**  
*Place du village à Mézières*
- 17-18 **Marche du Général-Guisan**  
*Grande salle de Mézières*
- 18 **Tir des Enfants le matin, tir aux passes l'après-midi.**  
*Buvette et petite restauration*  
*Stand de Tir des Maraiches à Carrouge*
- 30 **Marché « Charme »**  
*Place du Marché à Carrouge*

**Aînés du Jorat,** une activité par mois.  
Renseignements et inscription au groupe des aînés chez Mme Monique Maeder au 021 903 18 03

**Cinéma du Jorat,** grande salle de Carrouge:  
[www.cinema-du-jorat.ch](http://www.cinema-du-jorat.ch)

**La Lanterne Magique au cinéma du Jorat,** grande salle de Carrouge:  
[www.lanterne-magique.org](http://www.lanterne-magique.org)

**La Petite Lanterne au cinéma du Jorat,** grande salle de Carrouge:  
[www.petitelanterne.org](http://www.petitelanterne.org)

**Le Poste Mobile, la gendarmerie à votre porte,** en alternance sur les places du Village de Carrouge et Mézières: [www.jorat-mezieres.ch](http://www.jorat-mezieres.ch)

**Théâtre du Jorat à Mézières,**  
[www.theatredujorat.ch](http://www.theatredujorat.ch)